



Bourse Page C4
Avis Page C9
Classées Page C10
Sports Page C12

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↓
+7.69	+7.33	-20.24	-0.15	-1.60
2480.34	5124.52	5478.03	73.23	392.50

LE DEVOIR, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI 1996

Manuvie a vu Gargantua en Chine

La compagnie s'attend à y
assurer des millions de clients

Pékin (PC) — L'une des plus importantes compagnies d'assurance-vie au Canada entrevoit des occasions d'affaires «gargantuesques» dans le pays le plus peuplé sur la planète et est prête à mettre sur pied la première coentreprise d'assurance sur la vie en Chine.

«Nous nous attendons à avoir des millions de clients dans ce pays», affirme le p.-d.g. de la Manuvie, Dominic D'Alessandro.

Manuvie International, une filiale de la Financière Manuvie, a conclu une entente hier avec la Corporation nationale chinoise d'import-export chimique (Sinochem), dans le but de former la Compagnie d'assurance-vie Zhong Hong. Il ne reste plus à obtenir que l'approbation réglementaire de la Banque du peuple de Chine pour que le projet aille de l'avant.

Environ 350 millions de Chinois sont détenteurs d'une police d'assurance-vie émise par des sociétés d'État.

Le marché de l'assurance en Chine est censé quadrupler au cours des prochaines années pour atteindre d'ici la fin de la décennie 39,6 milliards de dollars, selon le dernier plan quinquennal du gouvernement.

Le marché chinois représente un immense potentiel, mais peut également réserver de désagréables surprises. «Les risques pourraient être plus élevés en Chine [qu'ailleurs]», estime M. D'Alessandro. Des désastres naturels et les accidents de la route y ont tué plus de 75 500 personnes l'an dernier et causé des dégâts à la propriété évalués à 29,8 milliards. Quelque 60 000 décès et blessures ont été répertoriés dans la seule industrie de fabrication de feux d'artifice.

Plus de 2200 personnes sont mortes dans l'incendie de leur maison, selon les autorités chinoises, et celles-ci ont identifié huit importantes villes qui ne disposent pas «d'équipement adéquat contre les incendies». Pékin par exemple, qui compte 11 millions d'habitants, n'a que 11 casernes de pompiers.

«Pour nous, explique M. D'Alessandro, les risques inhérents à la Chine — et il y en a — valent la peine d'être pris.»

La coentreprise pourrait débiter ses opérations à Shanghai aussi tôt qu'en septembre. La Manuvie croit qu'elle rentrera dans ses frais après sept ans d'exploitation.

Le monopole d'État en Chine, la Compagnie d'assurance du peuple, a exproprié l'industrie de l'assurance après la prise du pouvoir par le Parti communiste, en 1949. Le président Mao Tsé-Toung a ensuite aboli l'assurance en 1958, l'estimant «superflue». L'assurance-vie a fait sa réapparition en 1979.

La Manuvie avait un bureau à Shanghai jusqu'en 1941.

En vertu de la loi chinoise sur l'assurance de 1995, les compagnies d'assurance-vie étrangères peuvent seulement s'implanter dans les villes de Shanghai et Hangzhou. Les autorités ont déjà fait savoir qu'une nouvelle réglementation sera déposée d'ici la fin de l'année afin de favoriser la venue graduelle de compagnies d'assurance-vie étrangères en plus grand nombre. «Le gouvernement nous a invités afin que nous insufflions une expertise plus moderne dans ce pays», dit M. D'Alessandro.

«Certaines tendances sont irréversibles, estime-t-il. Nous croyons que la tendance en Chine aboutira à fournir aux citoyens un sentiment de bien-être économique.»

Soixante-sept compagnies d'assurance-vie étrangères ont pignon sur rue en Chine. Deux d'entre elles, l'American International Group et la Tokyo Marine and Fire Insurance Co., ont obtenu dès 1992 le droit de s'établir à Shanghai.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ La reprise a été absente

La production de l'économie a stagné en février après avoir connu un prometteur sursaut de croissance de 0,5 % en janvier.

ÉTATS-UNIS

■ Chômage en baisse

Le taux de chômage a baissé à 5,4 % en avril, alors qu'il était de 5,6 % le mois précédent, mais le marché du travail paraît atone dans la mesure où 2000 emplois seulement ont été créés.

■ La croissance surprend

Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,8 % en taux annuel, après une croissance de 0,5 % seulement au quatrième trimestre de 1996. Les économistes de Wall Street anticipaient en moyenne 1,8 %. Cette progression a été attribuée à une forte augmentation des dépenses de consommation — 3,5 % après 1,2 % au quatrième trimestre — et une hausse des investissements des entreprises (12,1 % contre 3,1 %).

Le Régime de pensions du Canada

Une réforme qui se fera dans la douleur

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les consultations publiques au sujet du Régime de pensions du Canada sont engagées depuis trois semaines déjà et la seule constante qui ressort de ces discussions, c'est qu'on ne pourra sauver le régime autrement que dans la douleur. Les recettes miracle ne viennent pas et l'on tergiverse toujours entre une hausse du taux de cotisation, une réduction des bénéfices et des prestations, ou un juste dosage entre ces deux extrêmes. Il n'y a toujours pas de consensus, il n'y en aura probablement pas non plus. C'est que la problématique est complexe. Et que chaque solution envisageable comporte un coût élevé. Et voilà qu'une autre étude vient établir qu'une hausse des cotisations se traduit par des pertes d'emplois se comptant par milliers.

Selon cette étude, réalisée pour le bénéfice du ministère fédéral des Finances et obtenue par la Presse canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information, le passage du taux de cotisation de 4 à 5 % (des gains assurables) entre 1986 et 1993 aurait provoqué la perte de 26 000 emplois au Canada. Avec les hausses présentement au programme, qui prévoient élever ce taux à 6,6 % à l'an 2000, le coût en termes d'emplois sera le double. Et il aura encore doublé en 2016, au moment où le taux de cotisation est appelé à passer à 10,1 %. Et voilà qu'un nouveau calcul actuariel indique que ce taux de 10,1 % dans 20 ans ne sera pas suffisant puisqu'à ce moment-là, les coûts du régime seront alors passés à 14,2 % tellement la population vieillit à un rythme exponentiel.

Dire que les architectes du Régime de pension du Canada prévoyaient, en 1966, que les Canadiens et leurs employeurs n'auraient jamais à verser plus de 5,5 % des gains des salariés pour financer le régime. Sans réforme, et avec sa réserve actuelle de 40 milliards, la caisse sera à sec en 2015 au fédéral. Au Québec, les réserves de la Régie des rentes seront épuisées en 2006 advenant un statu quo. En d'autres termes, le déficit actuariel (passif non capitalisé) du Régime de pension du Canada atteint présentement les 560 milliards. Il passe à 710 milliards lorsqu'on additionne l'insuffisance observée du côté du Régime des rentes du Québec.

Les facteurs de dérapage

Pourquoi en sommes-nous là? La liste des explications est longue. Elle peut toutefois être ramenée au fait que les régimes sont non capitalisés et qu'au cours des 30 dernières années les coûts véritables du régime n'ont pas été assumés, que les bénéficiaires reçoivent davantage qu'ils n'ont versé. Quatre autres facteurs ont également contribué à ce dérapage des coûts du régime public:

■ L'évolution démographique, répartie entre un vieillissement de la population et un prolongement de l'espérance de vie. Par rapport aux calculs initiaux, en 1966, les Canadiens vivent 3,1 années de plus à la retraite aujourd'hui. Cet écart passera à 4,5 années en 2030. À cela s'ajoute le fait qu'au cours des dix prochaines années, il y aura cinq canadiens en âge de travailler pour une personne de 65 ans et plus. Cette proportion passera à trois pour un en 2030. Ce nouveau portrait par rapport à l'image initiale du régime compte pour 2,6 des 8,7 % qu'il faudra ajouter au taux de cotisation pour maintenir le régime à flot en 2030.

■ L'évolution économique, marquée par une croissance économique plus lente que prévu, par des gains de productivité et des progressions salariales plus faibles, et par des taux d'intérêt réels supérieurs aujourd'hui (6 %) à ceux prévus au départ (2 %), venant faire mordre la pousière aux architectes qui, en 1966, ne reconnaissaient pas la pertinence de constituer un

important fonds de réserve dès le départ vu la petitesse des taux réels qui prédominaient alors. Selon les actuaires, la variable économique retient à elle seule 2,2 des 8,7 % que constitue l'écart entre le taux initial fixé pour 2030 (5,5 %) et le taux réel qu'il faudra absorber (14,2 %).

■ L'élargissement des bénéfices du régime, les différents gouvernements ayant «puisé dans la caisse» pour greffer au régime public de pension une série de programmes à caractère social. Indexation intégrale, prestations de survivant, universalité, hausse des prestations d'invalidité...

■ Autant de mesures venues s'ajouter au canevas initial. L'amélioration des prestations est redevable de 2,4 des 8,7 % d'augmentations attendues d'ici 2030.

■ Enfin, une hausse du nombre de prestations d'invalidité, combinée à un allongement de la durée moyenne des prestations, a fait plus que doubler les paiements enregistrés à ce titre et ce, pour la seule période allant de 1987 à 1994. Ces prestations comptent pour 1,5 des 8,7 % que représente le différentiel à éponger à l'an 2030.

Lors des consultations publiques menées présentement, et qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin de mai, on invite donc les participants à s'interroger sur l'ultime question: «Les générations futures seront-elles capables ou désireuses de verser des taux de cotisation dans les 14 %, soit 2,5 fois plus qu'actuellement, pour conserver les mêmes services une fois la retraite venue?» Et le cas échéant, quelle sera la réaction des employeurs, l'impact sur la création d'emplois?

La hausse des cotisations est d'autant plus inévitable que l'impact d'une réduction des bénéfices aux prestataires est, somme toute, marginal. Ainsi, il est calculé que:

■ réduire les prestations de retraite, qui atteignent pourtant à peine 25 % des gains à l'heure actuelle, retrancherait à peine 1,6 % au taux de cotisation de 14,2 % prévu en 2030.

■ Allonger la période de cotisation pour toucher une pleine pension réduirait également de 1,6 % le taux de 14,2 %.

■ Hausser l'âge d'admissibilité à 67 ans aurait, pour impact, une baisse de 0,6 % du taux.

■ Éliminer la pension de conjoint survivant ramènerait le taux prévu en 2030 à 14 %.

■ Permettre le versement de pensions partielles aux personnes admissibles désirant continuer à travailler aurait le même impact, soit 0,2 % de moins que les 14,2 % prévus.

Enfin, une combinaison de tous ces facteurs ramènerait le taux de cotisation minimal établi au terme de l'horizon de temps à 10 %, au lieu des 14,2 %, ce qui représenterait tout de même un doublement par rapport au taux actuel.

Au Québec, plongé dans le même dilemme, on espère déposer un livre blanc sur la réforme de la Régie des rentes au cours du mois afin d'amorcer les consultations quelque part à l'automne et d'accoucher d'un premier jet pour le prochain sommet socioéconomique, prévu pour les 30 et 31 octobre. Si tout indique qu'on se dirige vers une hausse draconienne des taux de cotisation, Québec aura à trancher entre le maintien de l'harmonisation, suivant ainsi les traces d'Ottawa qui aimerait probablement serrer plus durement la vis dans les premières années avec une augmentation plus prononcée des taux de cotisation pour l'établir à 10,9 % en 2002 et le maintenir à ce niveau par la suite, espérant ainsi profiter de l'effet composé d'une capitalisation hâtive. Un cheminement plus graduel ramènerait ce taux à 7,85 % en 2002, contre 5,6 % présentement, mais ne pourrait permettre d'éviter le plafond fixé à 14,2 % en 2030.



PHOTO SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU CANADA

INCIDENCE FINANCIÈRE DES MESURES PROPOSÉES À L'ÉGARD DU RPC

Économies en 2030		
	Pourcentage des dépenses du RPC	Réduction du taux de répartition (%)
Prestations de retraite		
Réduire le taux de remplacement du revenu à 22,5 %	8,8	1,25
Ramener le taux d'exclusion à 10 % sur 5 ans	2,2	0,31
Porter l'âge d'admissibilité à 67 ans	4,2	0,63
Indexer les prestations en cours de service selon l'IPC moins 1 %	9,0	1,28
Prestation d'invalidité		
Administration plus rigoureuse	1,5	0,22
Réduire de 25 % la prestation de l'indemnité d'accident du travail	0,6	0,08
Lien plus étroit avec le marché du travail	1,2	0,17
Conversion de la pension à 65 ans en une prestation de retraite anticipée	2,7	0,39
Fonder la prestation de pension sur la MGAP à la survenance de l'invalidité	1,1	0,15
Pension de conjoint survivant		
Nouvelles règles sur les pensions combinées	1,2	0,17
Éliminer la prestation de décès	1,5	0,21
Assiette des gains (1)		
Réduire l'EAB à 5 %, puis indexer	-0,1	1,10
Geler l'EAB au niveau de 1997	-0,2	1,63

(1) Exprimée en pourcentage des coûts du RPC, les économies sont négatives parce que plus de gens seraient intégrés au régime, ce qui ajouterait aux dépenses. Par contre, le taux de répartition diminuerait, l'augmentation des gains cotisables étant beaucoup plus importante que celle des dépenses.

POM Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS MUNICIPALES™

TERME	RENDEMENT POM
1 AN	5,00 % *
2 ANS	5,75 % *
3 ANS	6,35 % *
4 ANS	6,60 % *
5 ANS	7,00 % *

* Sujet à changement

POM

Les Placements en Obligations Municipales™ vous procurent :

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

L'hétérogénéité faite quartier

Verdun abrite des pauvres, des moins pauvres et des riches

La municipalité de Verdun est hétérogène. Bien davantage en tout cas qu'Outremont, le Plateau ou le Vieux-Montréal. Il y a des pauvres, des moins pauvres et des riches. Des plus ou moins riches, mais des riches tout de même. Le paysage immobilier en témoigne avec une certaine éloquence.

À l'inverse de bien des quartiers montréalais, les différences socio-économiques présentes à Verdun sont claires. Au moins, cette municipalité affiche franchement ses couleurs. Il suffit pour cela, enfin presque, de se poster sur l'avenue Galt ou sur Church. Cette dernière également est une avenue. Les deux sont perpendiculaires au fleuve.

Nous voici donc sur Galt. Lorsqu'on oriente le regard vers le Saint-Laurent, on peut apercevoir une haute et imposante tour d'appartements. Une tour de riches.



La station de radio CKVL, une institution verdunoise.

Elle a été érigée sur l'île des Sœurs, l'île des Nonnes, la tour en question. Elle s'appelle Le Club Marin. C'est là-bas, au loin, au sud, que les riches ou les plus ou moins riches, ont élu domicile. À l'ouest de Galt, habitent ces gens que l'on regroupe dans les classes moyennes. En tout cas des gens qui ne sont ni riches ni pauvres. Ils sont entre deux. À l'est de Galt, sont concentrés les pauvres.

En fait, et ainsi que l'a souligné Normand Perron, agent immobilier pour Century 21, c'est le boulevard Desmarais qui sépare la municipalité de Verdun en deux. Et comme Desmarais est la dixième rue située à l'ouest de Galt, le quartier pauvre de Verdun est aussi étendu que le quartier moins pauvre ou moyen. Et l'île des Sœurs...

Il faut préciser que la municipalité de Verdun, géographiquement c'est l'avenue May à l'est, soit à la hauteur du pont Champlain, l'avenue Fayolle à l'ouest, soit à la hauteur de la limite ouest du parc Angrignon, le boulevard Champlain au nord, boulevard qui longe le canal Lachine, et le fleuve Saint-Laurent au sud. À cette superficie vous ajoutez l'île des Sœurs et vous obtenez la municipalité de Verdun au grand complet.

Selon les dernières statistiques disponibles, 61 700 personnes habitent Verdun. Le revenu moyen des ménages verdunois est de 37 662 \$, soit au-dessus du revenu moyen des montréalais. En 1993, dernière année étudiée, chaque ménage a dépensé 4680 \$ pour l'alimentation, soit en-dessous de ce qui a été constaté à Montréal, un peu plus de 2000 \$ pour se vêtir, soit la même

chose qu'à Montréal, 3795 \$ pour le transport, soit là également la même somme qu'à Montréal, et 5813 \$ pour se loger, en-dessous de ce qui a été observé à Montréal.

Les taxes municipales à Verdun sont plus élevées qu'à Outremont, voire que bien des municipalités. Elles sont de 2,02 \$ pour 100 pieds carrés. Ceci explique peut-être cela: il y a généralement moins de nids de poules ou de cavernes d'ours dans les rues de Verdun qu'à Outremont. L'explication est insuffisante.

L'explication deviendra suffisante lorsqu'on aura noté qu'à Outremont, les gens dépensent davantage pour le transport, 6200 \$ par année contre, on le rappelle, 3795 \$ à Verdun. Ainsi que l'avait confié un courtier d'Outremont, question auto ce quartier c'est Jetta Land. Et à Verdun? C'est à l'avenant.

Il y a de tout. Lorsque ça roule, ça roule américain, japonais, européen, neuf ou brinquebalant. Ça roule comme ça, comme ça roule en autobus. Ces derniers ne manquent pas. Comme ne manquent pas d'ailleurs les stations de métro. Il y en a trois, presque quatre si l'on tient compte de celle qui est à la frontière de Verdun-Ville-Émard.

Tant qu'à être dans le transport, restons-y encore un peu. Restons-y pour signaler que la piste cyclable qui longe le fleuve fait autoroute à côté de celles qui traversent le Plateau.

Cent ans de régime sec

Pour ce qui est des espaces verts, ce n'est pas l'abondance. Loin de là. En réalité, exception faite de l'île des Sœurs qui est un cas plus que particulier, il n'y a presque rien. Seulement une bande qui longe le



PHOTOS JACQUES GRENIER

C'est sur la rue Wellington, autrement dit au cœur du Verdun historique, que les commerçants affichent des pancartes annonçant des soldes.

alentours, autrement dit dans l'est de Verdun, on peut lire des pancartes de Remax indiquant prix réduit.

Le parc immobilier de Verdun, le gros du parc, a été construit après la Deuxième Guerre mondiale. Afin de loger une population d'ouvriers travaillant alors pour des industries ou usines qui longeaient le canal Lachine, on a érigé quantité de plex, surtout des quadruplex, et des unifamiliales. Plus précisément, ces unifamiliales construites pour les vétérans de la guerre sont concentrées à l'ouest de l'Hôpital Douglas.

Le vieux Verdun s'est fait surtout dans les années 20 et 30. Sur l'île des Sœurs, la construction résidentielle a commencé en 1967. Mais c'est surtout au cours des années 70 et du début des an-

nées 80 que le gros de l'inventaire de ce secteur a vu pour ainsi dire le jour. Ce qui ne signifie pas que tout s'est arrêté. Loin de là.

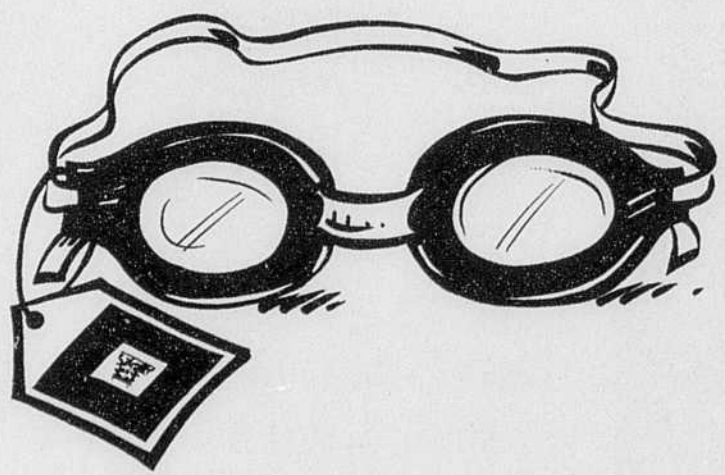
Lorsqu'on est dans le Verdun enclavé sur l'île de Montréal, on constate que les constructions les plus anciennes sont évidemment à proximité du fleuve. Plus on remonte, plus on se dirige vers Ville-Émard ou Côte-Saint-Paul, plus c'est récent.

Plus c'est récent et plus l'espace vert par unité est grand. En fait, plus les cours sont grandes. Car à Verdun, exception faite de certaines rues comme Beatty, les unités sont attachées. Attachées des deux côtés.

Le gros du parc immobilier de Verdun a été construit après la Deuxième Guerre mondiale afin de loger une population d'ouvriers

La semaine prochaine: les prix et tendances du marché.

Lunettes de natation à partir de 79 333 \$*



*Condos de grande qualité et baignade en prime dans le Vieux-Montréal

Découvrez le style de vie unique du Vieux-Montréal. Situés au cœur de l'activité de ce quartier et grâce au centre complet de conditionnement physique et à la seule piscine intérieure intégrée à un projet dans le Vieux-Montréal, les condominiums Chaussegros-de-Léry répondent aux besoins de ceux qui favorisent un style de vie différemment urbain et actif.

À partir de seulement 79 333 \$, taxes et lunettes de natation incluses! Unités de 1, 2 ou 3 chambres à coucher. Penthouses avec vue sur le fleuve. Admissibles au congé de taxe foncière jusqu'à 10 000 \$. Aussi disponibles à même le complexe: centre sportif complet, piscine, sauna, commerces d'appoint et plus encore!

Meilleur rapport qualité-prix dans le Vieux-Montréal!



LES CONDOMINIUMS CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

Livraison à l'été 1996. Unités témoins aménagées.

Bureau des ventes: 333, rue Notre-Dame Est Vieux-Montréal.

Lundi-jeudi: 12h-17h
samedi-dimanche: 13h-17h
Renseignements: (514) 395-6078
Stationnement gratuit pour visiteurs
Métro Champ-de-Mars

À ROSEMONT • Condos Neufs

3 1/2 • 4 1/2 • 5 1/2

- INSONORISATION SUPÉRIEURE
- PLANCHER DE BÉTON
- 0% COMPTANT si éligible au RAP

À PARTIR DE 77 000 \$

405 \$/mois

- GARAGE - STATIONNEMENT
- Foyer disponible

Adm. 354-7687 BUREAU DES VENTES 728-3579 4952, BELANGER EST

IMAGINEZ ...

loft & culture

Je viens tout juste d'acheter l'appartement de mes rêves: un loft dans le Vieux-Port, à deux pas du centre-ville et de mon atelier dans le Vieux-Montréal. Non, je n'ai pas gagné à la loterie. Mais en choisissant de demeurer à Montréal plutôt qu'en banlieue, j'économise suffisamment pour profiter au maximum de tout ce que la ville a à m'offrir, une fois ma journée de travail terminée. Pour ce qui est du jardinage, j'ai déjà quelques idées pour fleurir la terrasse sur le toit!

Isabel, designer graphique

Devenez propriétaire et prenez le temps de vivre! pour aussi peu que 615 \$ par mois.

QUAI DE LA COMMUNE
LE LOFT DU VIEUX-PORT

(514) 848-8910

20, RUE DES SŒURS-GRISES,
UNE RUE À L'OUEST DE LA RUE MCGILL, À L'ANGLE DE LA RUE DE LA COMMUNE.
DU LUNDI AU JEUDI, DE 16 H À 21 H, LE SAMEDI ET LE DIMANCHE, DE 13 H À 17 H.

ELLE EST LA PREMIÈRE DE SA CLASSE ET LA SEULE À AVOIR UNE MALADIE DU FOIE.

Si vous plaît/donnez généreusement.
(514) 284-2153
1-800-563-5483

FONDATION CANADIENNE DU FOIE

Section de Montréal, 164, boul. René-Lévesque Est, Bureau 8-12, Montréal (Québec) H2X 1P7
N° d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance: 949793-93

La voix des enfants depuis 75 ans

Aide à l'enfance
1-800-668-5036

Kino-Québec

• ÉCONOMIE •

Wall Street déboussolé par les bonnes nouvelles

VINCENT BABY
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'annonce coup sur coup d'une forte croissance au premier trimestre et d'une baisse du chômage a déboussolé les marchés financiers américains, qui avaient prospéré dans la conjoncture morose et peu inflationniste des derniers mois et craignent maintenant des lendemains difficiles si l'économie s'emballa.

Wall Street ne s'était pas encore remis hier du choc subi la veille à l'annonce d'une croissance de 2,8 % du produit intérieur au premier trimestre (contre la prévision de 1,5 %). Après avoir perdu 1,4 % jeudi, l'indice Dow Jones ne regagnait que 0,3 % hier en milieu de séance, peu après la divulgation des statistiques sur le chômage, et les taux d'intérêt obligataires restaient au-dessus de 7 %, leur plus haut niveau depuis août.

Petite consolation pour les investisseurs inquiets des risques d'emballage de l'économie, le département du Travail a annoncé hier un tassement des créations nettes d'emplois en avril (2000 contre 120 000 attendues et 178 000 en mars). Mais le taux de chômage, calculé par le moyen d'une enquête séparée, a reculé à 5,4 % contre 5,6 % en mars. Autre source d'inquiétude pour des marchés toujours à l'affût du moindre signe d'inflation, le salaire horaire moyen a progressé de 0,6 % le mois dernier.

«Nous assistons à une croissance substantiellement supérieure à celle de l'an dernier», a relevé David Jones, chef économiste de la firme d'investissement Aubrey G. Lanston. «Le premier semestre va probablement connaître une croissance de 3 % en rythme annuel et c'est beaucoup trop rapide pour une économie en situation de plein emploi.»

Selon lui, les salaires vont augmenter de 3,5 % cette année et la Réserve fédérale va être contrainte de resserrer le crédit, peut-être même avant les élections présidentielles de novembre. Même son de cloche au Conference Board, principale organisation patronale du pays, où l'économiste Gail Fosler voit les taux d'intérêt à long terme remonter à 7,5 % cette année et l'inflation bondir de 2,8 %

en 1995 et 1996 à 3,7 % en 1997. «La reprise de l'économie est réelle», insiste-t-elle.

Tous les indices récents suggèrent en effet une accélération de la croissance après une fin d'année 1995 anémique. Selon le département du Commerce, la croissance aurait même été de 3,3 % en rythme annuel au premier trimestre s'il n'y avait pas eu les blizzards du début d'année et la grève de 17 jours qui a paralysé General Motors en mars.

Le problème pour Wall Street est que la plupart des experts ont refusé de reconnaître cette inversion de conjoncture jusqu'au bout. Certains prévoyaient au contraire une récession et beaucoup refusent d'ailleurs toujours de croire à la reprise, citant les distorsions statistiques causées par la mise à pied puis la réembauche des ouvriers de GM, par la réembauche en bloc des ouvriers du bâtiment à la fin des intempéries et par le manque de fiabilité en général des statistiques officielles.

Le contexte préélectoral, dans lequel les candidats se plaisent à jouer sur le sentiment d'insécurité économique des Américains et la stagnation du pouvoir d'achat, affecte également les perceptions de Wall Street. Comment l'économie pourrait-elle rugir au milieu de tant de morosité? Faute de consensus sur la direction de l'économie, les marchés sont agités et vulnérables. En mars et avril, les chiffres du chômage ont causé un brusque décrochage, qui a été imité en mai avec les chiffres du PIB.

Selon Richard McCabe, analyste à Merrill Lynch, ces chocs ont ébranlé la confiance qui s'était réinstallée fin avril et la bourse «va probablement baisser quelque peu en mai et juin» pour retomber à ses bas niveaux récents, soit un Dow Jones à 5400 points, au pire 5250, contre 5500 présentement. Pour le second semestre, respectant l'opinion répandue selon laquelle une croissance de plus de 2,5 % n'est pas soutenable, Merrill Lynch estime que «l'économie ne sera pas aussi forte que les chiffres récents le suggèrent», ce qui permettra une détente des taux d'intérêt obligataires. Le Dow pourrait alors remonter à 5800 voire 6000 points en fin d'année.

Stelco réclame des mesures contre le dumping des Américains

Pour l'industrie canadienne de l'acier, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis est un échec

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Pour l'industrie canadienne de l'acier, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis est un échec.

Les États-Unis continuent de «harceler» les producteurs canadiens qui veulent exporter, en plus de pratiquer un dumping éhonté d'acier américain. Aussi, plutôt que de «tendre l'autre joue» et d'espérer que les Américains seront plus gentils à l'avenir, le gouvernement du Canada devrait-il simplement punir davantage le dumping d'acier américain au Canada.

Voilà ce qu'a déclaré hier Fred Temper, le président du conseil d'administration de la compagnie Stelco, le plus grand producteur d'acier au Canada. «Nous ne pouvons pas changer les Américains. Nous pouvons toutefois appliquer nos lois et ne pas permettre le dumping», a déclaré M. Temper à la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Devant les actionnaires, il a expliqué que malgré la signature de deux accords de libéralisation des marchés avec les États-Unis, l'industrie canadienne de l'acier «n'a pas plus de protection contre les lois commerciales américaines que le Japon, la Corée du Sud, la Chine, la France ou l'Italie».

En fait, depuis l'entrée en vigueur des accords, «le nombre d'irritants ont augmenté», a-t-il fait valoir. Et les groupes mis en place en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) donnent les mêmes résultats que ceux créés dans le cadre du premier accord de libre-échange (ALE), «c'est-à-dire: rien».

M. Temper a précisé à ses actionnaires qu'il passait beaucoup de temps à se plaindre de la situation devant le premier ministre canadien Jean Chrétien mais que ses efforts ne portaient pas fruits.

En conférence de presse, le président sortant de Stelco, Robert J.

Milbourne, a estimé que le gouvernement fédéral n'agissait pas parce que cette question n'était pas assez «politiquement populaire».

«Quand les gens commenceront à perdre leurs emplois, alors là, les politiciens commenceront à s'en préoccuper.»

Selon MM. Milbourne et Temper, Ottawa n'a pas besoin d'adopter de nouvelles lois anti-dumping. Le gouvernement fédéral n'a qu'à appliquer les lois existantes. Selon M. Milbourne, Ottawa a abondamment d'information sur le problème. «On sait où, qui, et combien» de dumping est pratiqué.

M. Temper a pour sa part donné l'exemple des tuyaux en acier. «Des compagnies américaines vendent leur acier à bas prix à des compagnies canadiennes. Celles-ci le transforment en tuyaux et les exportent aux États-Unis en tant que produits canadiens.»

Près de 30 % de l'acier utilisé au Canada est importé des États-Unis, estiment les dirigeants de Stelco.

Par ailleurs, Stelco a rapporté hier que ses profits pour le premier trimestre de 1996 avaient fondu à 17 millions, soit 13 cents par action, comparativement à 51 millions, ou 45 cents par action, pour la même période en 1995. Ces résultats décevants font suite à une excellente année 1995 pour Stelco. Les profits s'étaient élevés à 156 millions, le deuxième meilleur résultat de l'histoire de la compagnie.

Selon les explications fournies par Stelco, la baisse du premier trimestre de 1996 est attribuable à la faible demande intérieure et une continuelle pression à la baisse des prix.

Hier toutefois, M. Milbourne avait deux bonnes nouvelles: il s'attend à ce que les prix se «raffermissent» et il prédit une meilleure performance financière pour le deuxième trimestre de 1996, grâce entre autres à la reprise dans le domaine de l'automobile.

En 1996, Stelco tentera d'améliorer son bilan financier et cherchera

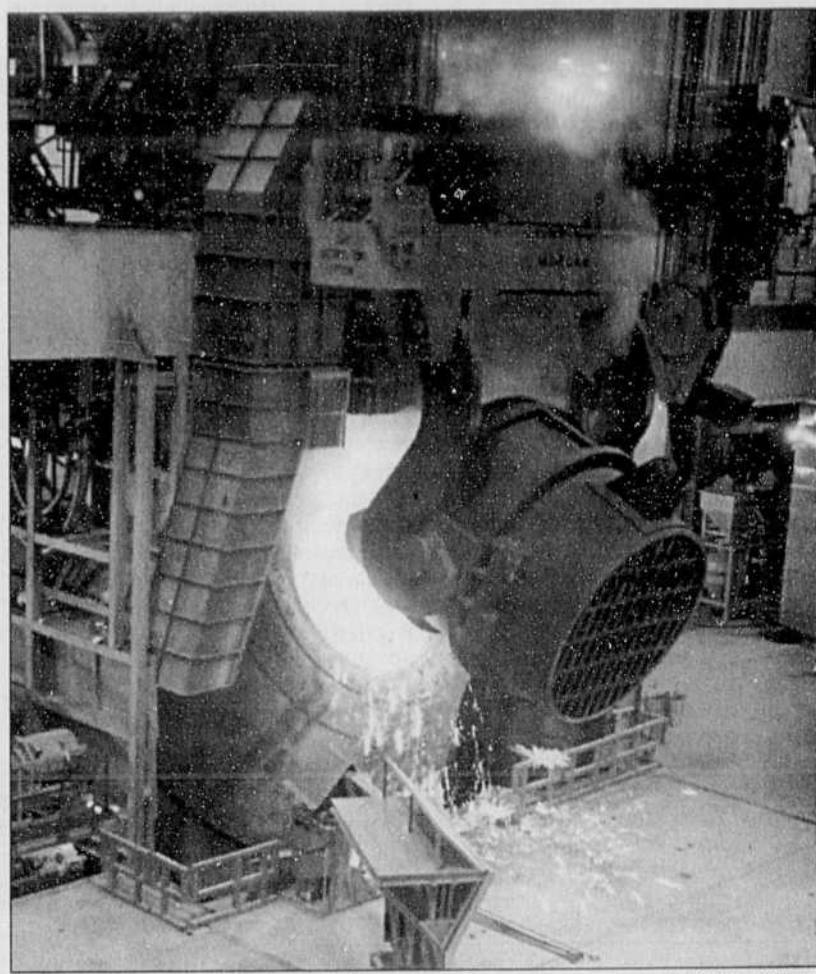


PHOTO ARCHIVES
Certaines usines de Stelco devront trouver de nouveaux débouchés en Amérique du Sud et en Asie notamment.

aussi de nouveaux marchés. On songe entre autres à l'utilisation de l'acier pour remplacer le bois dans l'industrie de la construction.

De plus, certaines usines — comme celle de Contrecoeur au Québec — tenteront de trouver de nouveaux marchés, en Amérique du Sud et en Asie notamment, a précisé M. Milbourne.

L'usine de Contrecoeur emploie un peu plus de 400 travailleurs.

D'autre part, les actionnaires de Stelco ont appris hier que ce dernier quittait ses fonctions de président et chef de la direction de Stel-

co le 30 juin prochain. Il sera remplacé par James C. Alfano, actuellement vice-président de Hilton Works, la plus grande usine de Stelco. Agé de 43 ans, M. Alfano travaille chez Stelco depuis 23 ans. Quant à M. Milbourne, qui était avec Stelco depuis 33 ans, il occupera la fonction de vice-président du conseil d'administration. En conférence de presse, il a expliqué que sa décision avait été motivée par son désir d'accorder plus de temps à sa famille et d'aller vivre sur la côte Ouest. M. Milbourne est âgé de 55 ans.



Je cherchais un emploi convenable
alors qu'il était encore bébé.

Aujourd'hui, il est gardien de but
pour son équipe.

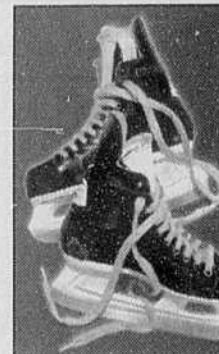
De mon côté, je suis responsable
d'une division et d'un budget,
et je voyage deux fois par semaine.

Il a poussé tellement vite,
je n'ai pas eu le temps de le voir grandir.

C'est sûr qu'un jour je trouverai le temps

de penser à notre avenir financier.

Dès que j'aurai une minute pour y penser.



Le temps que vous passez auprès d'un spécialiste en placements est du temps bien investi. Vous découvrirez de nouvelles façons d'atteindre vos objectifs financiers. De plus, vous comprendrez pourquoi neuf millions d'investisseurs au pays et aux quatre coins du globe ont fait de Fidelity la plus grande société de fonds communs de placement à l'échelle mondiale, gérant plus de 475 milliards de dollars*. Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1 800 579-3331.

Fidelity. Parlez-en à votre spécialiste en placements. C'est le temps.

Fidelity Investments^{MD}

*Gestion des actifs au 31 mars 1996. La gamme complète de fonds communs de placement Fidelity admissibles au REER est vendue exclusivement par des conseillers en placements ou dans le cadre de programmes d'épargne collective parrainés par un employeur. Lisez attentivement le prospectus du fonds avant d'investir.

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le meilleur des magazines

J eudi soir, Magazines du Québec, le regroupement des éditeurs de magazines, dévoilait les résultats de son premier concours de publicité. En soulignant ainsi le travail des publicitaires qui, au cours de l'année, ont particulièrement bien exploité ce média, Magazines du Québec veut évidemment encourager les annonceurs à l'utiliser davantage. Un coup d'œil aux résultats du concours permet d'ailleurs de faire quelques constatations à propos de la publicité de magazine au Québec.



Marie-Claude
Ducas
♦ ♦ ♦

D'abord, contrairement à ce qui se passe maintenant dans d'autres médias comme la télévision, la majorité des annonces dans les magazines québécois viennent encore de l'extérieur du Québec: certaines ont été conçues dans des agences de Toronto pour tout le Canada anglais, puis adaptées pour le marché français; d'autres proviennent des États-Unis, ou même d'Europe. C'est ce qui explique qu'aucun prix n'a été décerné pour certains types d'annonceurs, pourtant très présents dans les pages de nos magazines: les cosmétiques et produits de beauté, par exemple.

Moins glamour et flamboyants que la télévision, les magazines ont tendance à être un peu oubliés par les publicitaires lorsque ceux-ci planifient des campagnes.

«Les magazines offrent pourtant la possibilité unique de faire des annonces à la fois spectaculaires sur le plan visuel et riches quant au contenu», souli-

gnait Jean-Jacques Stréliski, membre du jury et directeur exécutif de la création de l'agence PNMD/Pubitel, lors d'une présentation, après la remise des prix, des meilleures publicités de magazines réalisées à l'étranger.

Un coup d'œil sur ces publicités permet d'ailleurs de réaliser que dans certains marchés comme l'Angleterre, la France et même les États-Unis, les magazines sont loin d'être les mal-aimés des publicitaires.

Avant de citer quelques exemples, passons d'abord en revue les meilleurs du Québec. Alors que des prix ont été décernés dans sept catégories, l'agence Cossette Communication-Marketing, la plus importante agence au Québec, en a remporté cinq, dont deux *ex æquo*.

Ainsi, Cossette a gagné dans la catégorie «publicité corporative» pour une annonce publiée dans le magazine *Les Canadiens*, qui soulignait la présence de McDonald's depuis des années comme commanditaire au Forum de Montréal, et maintenant au Centre Molson; texte de l'annonce: «On fait partie de la bande.» Dans la catégorie «services», Cossette gagne avec une publicité pour Bell Canada, qui soulignait l'avantage d'utiliser une carte d'appel plutôt que de courir les pièces de 25 sous; texte: «Fin la chasse à l'original.» Dans la catégorie «alimentation», Cossette a gagné avec une publicité pour la bière Grand Nord, qui faisait allusion à la saga télévisée de *Miville et Le Grand*. Dans la catégorie «médias et agences de publicités», Cossette a gagné avec une auto-publicité, mais partage son prix, *ex æquo*, avec une publicité de l'agence LG2 pour le magazine *Info Presse Communications*.

L'agence Taxi a remporté le prix dans la catégorie «business to business», avec une annonce pour les maîtres-typographes Zibra.

Dans la catégorie «décoration», une petite agence peu connue, Boyer and Hackett, a gagné avec une annonce très amusante pour le fabricant de canapés Montauk, dans laquelle une jeune fille déclare: «Il m'a quittée. Bon débarras. Il ne ramassait pas ses chaussettes. Il ne me faisait plus rire [...] Je m'en fous. C'est moi qui ai gardé le canapé...» Pour «automobile», BCP Stratégie Créativité a gagné avec une annonce pour une fourgonnette Chrysler, dont le design permet d'avoir «30 % plus de paysage»; Cossette, *ex æquo*, a reçu le prix avec une publicité pour la Cadillac Séville.

Le meilleur publi-reportage a en outre été couronné: une réalisation des Éditions Télémedia, pour le fabricant de produits de beauté l'Oréal.

Beaucoup de ces annonces sont de parfaits exemples de formules qu'on ne peut retrouver qu'en ma-



Publicité de Boyer and Hackett pour les canapés Montauk, gagnante du grand prix dans la catégorie «décoration».

gazine: une image et un texte «accroche» intrigant et attirent l'attention, puis un texte livre des renseignements détaillés sur l'entreprise ou le produit.

«Une bonne annonce de magazine doit intriguer le lecteur et lui donner une raison de s'attarder», expliquait Jacques Labelle, vice-président à la création chez Cossette, lors de la présentation des publicités qui ont été couronnées l'an dernier au Concours international de publicité à Cannes.

Passer en revue de telles publicités est par ailleurs un vrai régal. Dans une annonce pour la poste française, sous la photographie d'un avion, le texte annonce: «Paris-Marseille, 2,80 francs. Lille-Toulon, 2,80 francs. Lyon-Papeete, 2,80. Bien sûr, à ce prix-là, c'est dans la soute.» Une autre publicité montre une photo du stade Roland Garros et de ses courts en terre rouge, pour souligner que la Banque nationale de Paris (BNP) commande les Internationaux de tennis: «Depuis 30 ans, nous investissons dans une terre rouge, aride, où rien ne pousse. Et nous en sommes fiers.»

L'humour parfois un peu toru des Britanniques trouve par ailleurs à s'épanouir en publicité magazine. Un exemple: une annonce nous propose une raquette de tennis comme «la seule façon politiquement correcte d'humilier et de dégrader un autre être humain».

Enfin, une publicité américaine pour le magazine *Time* nous offre la meilleure synthèse qui soit des avantages des magazines. Sous une photo du Dr Ker-vorkian, qui prône et pratique l'euthanasie, le texte: «Est-ce du meurtre légalisé? Est-ce un droit constitutionnel? Est-ce que 30 secondes de couverture télévisée suffisent pour se faire une opinion?»

Hollinger revient à Toronto

C'est là que se prennent les grandes décisions

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Hollinger a l'intention de déménager son siège social enregistré de Vancouver à Toronto, ville où il se trouvait auparavant, a annoncé hier la compagnie.

La société, qui est contrôlée par le magnat de la presse Conrad Black, projette de demander aux actionnaires qui assisteront à son assemblée annuelle du 29 mai à Toronto d'approuver le déménagement.

Hollinger possède un bel édifice historique dans le centre-ville de Toronto et c'est là que se prennent les grandes décisions. Le déménagement ne devrait pas entraîner de changement dans le personnel.

Hollinger avait déménagé son siège social enregistré à Vancouver en décembre 1990, trois mois après que Bob Rae et les néo-démocrates eurent été portés au pouvoir en Ontario.

Le gouvernement de M. Rae a été défait par les conservateurs en juin dernier.

Le président de Hollinger, David Radler, dont les propos ont été rapportés hier, a dit qu'en déménageant son siège social la société «reconnaissait qu'un changement s'était produit en Ontario, que la situation s'était améliorée».

Cependant, une circulaire distribuée aux actionnaires dit que le changement est effectué pour refléter l'expansion grandissante de la chaîne de journaux dans l'Est du Canada.

Lorsqu'elle avait déménagé en 1990, Hollinger était une société holding avec une filiale, les journaux Sterling de Vancouver, qui publiait un certain nombre de quotidiens et d'hebdomadaires en Colombie-Britannique. Aujourd'hui, Hollinger possède au Canada 30 quotidiens de langue anglaise, trois quotidiens de langue française (*Le Droit*, *Le Soleil*, *Le Quotidien*) ainsi que 28 publications non quotidiennes en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Cette semaine, la compagnie a acheté six quotidiens de la région atlantique à la société Thomson, qui viennent s'ajouter aux 19 quotidiens de moindre importance en Ontario et en Saskatchewan qu'elle avait achetés à Thomson l'été dernier pour environ 90 millions \$.

«Il est actuellement souhaitable que le siège social de la société se trouve à un endroit central dans le but de mieux gérer les journaux que possède la compagnie», soutient-on dans la circulaire qui a été postée aux actionnaires cette semaine.

Hollinger est propriétaire de plus de 600 journaux de par le monde, y compris quelque 170 quotidiens. Par le biais de sa filiale américaine, la compagnie contrôle des journaux comme le *Telegraph* de Londres, le *Post* de Jérusalem, le *Sun-Times* de Chicago et détient également un intérêt de 25 % de la firme John Fairfax Holdings en Australie.

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL 1996

1	Jasmine	TVA	mercredi	2 080 000
2	Les Machos	TVA	lundi	1 208 000
3	Ent'Cadieux	TVA	mercredi	1 157 000
4	Chambres en ville	TVA	mardi	1 149 000
5	Élimin. hockey 1	SRC	mardi	1 134 000
6	Poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	1 122 000
7	Élimin. hockey 2	SRC	jeudi	1 070 000
8	Je te salue Marie	TVA	mercredi	1 043 000
9	Alerte à Malibu	TVA	lundi	966 000
10	Chasse aux trésors	TVA	lundi	964 000

Source: Nielsen



Il y a vingt-cinq ans,
jamais je n'aurais pensé
réussir aussi bien dans la vie.
Les enfants, la maison, la carrière,
et une autre promotion en vue.
Je ne manque de rien,
sauf de temps.
Et dans quelques minutes,
je reprendrai ma course contre la montre.
**C'est sûr qu'un jour
je trouverai le temps**
de penser à notre avenir financier.
Dès que j'aurai une minute pour y penser.



Le temps que vous passez auprès d'un spécialiste en placements est du temps bien investi. Vous découvrirez de nouvelles façons d'atteindre vos objectifs financiers. De plus, vous comprendrez pourquoi neuf millions d'investisseurs au pays et aux quatre coins du globe ont fait de Fidelity la plus grande société de fonds communs de placement à l'échelle mondiale, gérant plus de 475 milliards de dollars*. Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1 800 579-3331.

Fidelity. Parlez-en à votre spécialiste en placements. C'est le temps.

Fidelity Investments^{MD}

*Gestion des actifs au 31 mars 1996. La gamme complète de fonds communs de placement Fidelity admissibles au REER est vendue exclusivement par des conseillers en placements ou dans le cadre de programmes d'épargne collective parrainés par un employeur. Lisez attentivement le prospectus du fonds avant d'investir.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Reprise ou décrochage

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Les trois principaux indices de New York se sont corrigés à nouveau. L'indice général (NYA) plonge vers son support. L'industriel fait de même, les transports sont plus incertains mais les services publics ne montrent rien d'autre que le prolongement de sa tendance baissière commencée en février. À Toronto, on est arrivé à un point de décision. Pour commencer avec les secteurs les plus solides, les services publics restent en haut de leur dernier mouvement haussier qui s'est produit sur de très forts volumes. Une poussée au-dessus de A confirmerait une poursuite mais un bris de la ligne B ramènerait l'indice à la ligne de tendance (C) dans une correction normale. Les industrielles et les minières montrent le même phénomène bien que les volumes sur la poussée aient été plus faibles tout comme l'angle d'ascension d'ailleurs. Le détail demeure haussier mais les volumes restent mitigés. Le détail, la gestion, les services financiers, les aurifères et les pétrolières sont tous à un point critique où une rechute enfreindrait les règles techniques de la tendance haussière. Donc dans le cas d'une correction plus prononcée, les secteurs forts se dirigeraient vers leur ligne de tendance, étant donné qu'ils sont en haut de leur couloir. Par contre, dans le cas des indices étant au seuil de leur tendance haussière, une rechute les amènerait en tendance baissière. Le prochain mouvement d'ensemble est donc à surveiller. Dans sa situation actuelle, il ne faut rien faire d'autre que de se préparer à agir en cas de chute ou simplement de placer des ventes stops sur les titres les plus vulnérables. Personnellement, je crois que la faiblesse de la dernière reprise pourrait être un prélude à une correction plus profonde à tout ce que l'on a connu depuis plus d'un an mais le gros bon sens me dit de ne pas agir prématurément et d'attendre que la situation devienne évidente. Ce qui est évident pour le moment c'est le point critique. Ce qu'il faut attendre maintenant, c'est une reprise ou une rechute claire et nette. Dans un cas comme dans l'autre, nous n'aurons probablement pas à attendre très longtemps.

IND COMPOSÉ NEW-YORK (X-NYA NYSE)



SERVICES PUBLIC NEW-YORK (X-DJU NYSE)



BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



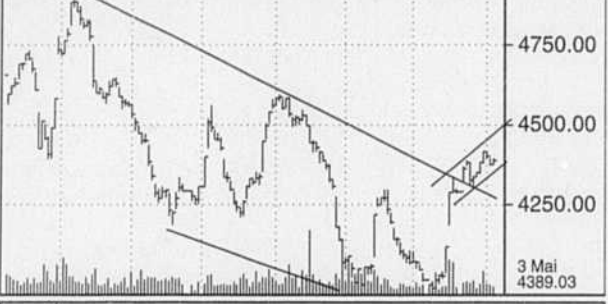
SERVICES PUBLICS TOR. (X-UT TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



PAPETIÈRES TOR. (X-PF TSE)



DÉTAILS (X-MR TSE)



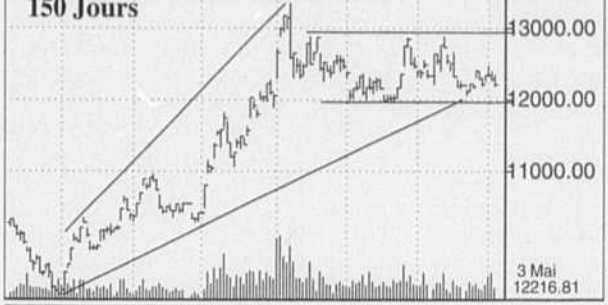
GESTIONS TOR. (X-MG TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



AURIFÈRES TOR. (X-GL TSE)



PÉTROLIÈRES TOR. (X-OG TSE)



DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Découvrez un autre aspect de la
bourse avec Michel Carignan

(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTREAL				
XLM:Indice du marché	11474	2480.34	+7.69	0.3
BCB:Bancaire	4387	2953.58	-0.85	-0.0
XCO:Hydrocarbures	1857	1908.93	-0.75	-0.0
XCM:Mines et métaux	3182	3304.88	-1.02	-0.0
XCF:Produits forestiers	918	2549.85	-6.94	-0.3
XCB:Bien d'Équipement	2122	2550.22	+3.62	0.1
XCU:Services publics	1843	2108.16	+0.99	0.0

BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	11442	264.25	+0.83	0.3
TSE 100		309.32	+0.41	0.1
TSE 200		315.73	+0.56	0.2
TSE 300	32472	5124.52	+7.33	0.1
Institutions financières	5141	3846.97	-1.88	-0.0
Mines et métaux	2715	5516.32	+44.35	0.8
Pétrolières	4448	5102.81	+7.86	0.2
Industrielles	3330	3608.88	+9.61	0.3
Aurifères	4561	12216.81	-82.80	-0.7
Pâtes et papiers	1482	4389.03	+14.20	0.3
Consommation	3124	8324.32	-11.55	-0.1
Immobilières	72	152.92	-4.25	-0.3
Transport	1686	5161.78	-16.24	-0.3
Pipelines	327	4015.94	-6.49	-0.2
Services publics	1033	3843.84	+9.14	0.2
Communications	775	9239.22	+5.09	0.1
Ventes au détail	3225	4030.58	+7.01	0.2
Sociétés de gestion	548	5948.48	+93.01	1.6

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	50782	1288.37	+7.29	0.6

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	39343	5478.03	-20.24	-0.4
20 Transports	5012	2179.88	-12.91	-0.6
15 Services publics	6009	2055.56	-2.10	-1.0
65 Dow Jones Composé	50365	1794.83	-9.23	-0.5
Composite NYSE		345.40	-0.81	-0.2
Indice AMEX		569.20	-1.84	-0.3
S&P 500		654.17		
NASDAQ		1184.60	+6.27	0.5

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
INTL HOSPITALITY	2037	0.06	0.05	0.06		
KINROSS GOLD CP	1698	12.25	12.00	12.00	-0.10	-0.8
WILLIAM RES INC	1472	1.90	1.78	1.82	-0.05	-2.7
MVP CAP CP RV	1273	0.01	0.007	0.01	-0.01	-1.7
AIR CANADA	1223	5.25	5.10	5.15	+0.05	1.0
CDN IMPERIAL BK	1169	43.35	43.05	43.15	+0.15	0.3
SCOTTS	1096	12.90	12.75	12.80	-0.05	-0.4
LOBLAW COS LTD	1039	36.25	34.80	36.00	+1.15	3.3
MINERAL RES CP	981	0.08	0.08	0.08		
PALLET PALLET INC	904	0.44	0.39	0.40	+0.01	2.6

LES PLUS ACTIFS DE MONTREAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MINORCA RES INC	938	6.15	5.50	6.10	+0.70	13.0
PALACE EXPLOR INC	937	0.17	0.16	0.17		
DENISON MINES LTD	920	0.39	0.38	0.38		
LOUPEL EXPLOR INC	685	1.05	0.81	1.02	-0.05	-4.7
VALQUELIN MINES A	675	2.70	1.90	2.58	+1.32	104.8
CDN PACIFIC LTD	592	28.00	27.00	27.85	+0.85	3.2
BRESEA RES LTD	567	17.40	15.75	15.75	-1.25	-7.4
AIR CANADA	552	5.25	5.15	5.15	+0.05	1.0
LYON LAKES MINES	477	1.32	1.20	1.30	+0.13	11.1
EXPLO BREX INC A	466	1.79	1.65	1.75	+0.10	6.1

52 dern. sem.

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

A	B
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

C	D
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

E	F
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

G	H
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

I	J
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

K	L
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

M	N
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

O	P
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

Q	R
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

S	T
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

U	V
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

W	X
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

Y	Z
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AA	AB
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AC	AD
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AE	AF
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AG	AH
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AI	AJ
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AK	AL
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AM	AN
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AO	AP
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

52 dern. sem.

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

A	B
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

C	D
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

E	F
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

G	H
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

I	J
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

K	L
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

M	N
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

O	P
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

Q	R
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

S	T
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

U	V
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

W	X
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

Y	Z
---	---

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AA	AB
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AC	AD
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

AE	AF
----	----

Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
--------	------	-----	-------	------	------	-----

• ÉCONOMIE •

COMMUNICATION

Le meilleur des magazines

J eudi soir, Magazines du Québec, le regroupement des éditeurs de magazines, dévoilait les résultats de son premier concours de publicité. En soulignant ainsi le travail des publicitaires qui, au cours de l'année, ont particulièrement bien exploité ce média, Magazines du Québec veut évidemment encourager les annonceurs à l'utiliser davantage. Un coup d'œil aux résultats du concours permet d'ailleurs de faire quelques constatations à propos de la publicité de magazine au Québec.



Marie-Claude
Ducas
♦ ♦ ♦

D'abord, contrairement à ce qui se passe maintenant dans d'autres médias comme la télévision, la majorité des annonces dans les magazines québécois viennent encore de l'extérieur du Québec: certaines ont été conçues dans des agences de Toronto pour tout le Canada anglais, puis adaptées pour le marché français; d'autres proviennent des États-Unis, ou même d'Europe. C'est ce qui explique qu'aucun prix n'a été décerné pour certains types d'annonceurs, pourtant très présents dans les pages de nos magazines: les cosmétiques et produits de beauté, par exemple.

Moins glamour et flamboyants que la télévision, les magazines ont tendance à être un peu oubliés par les publicitaires lorsque ceux-ci planifient des campagnes.

«Les magazines offrent pourtant la possibilité unique de faire des annonces à la fois spectaculaires sur le plan visuel et riches quant au contenu», souli-

gnait Jean-Jacques Stréliski, membre du jury et directeur exécutif de la création de l'agence PNMD/Publi-tel, lors d'une présentation, après la remise des prix, des meilleures publicités de magazines réalisées à l'étranger.

Un coup d'œil sur ces publicités permet d'ailleurs de réaliser que dans certains marchés comme l'Angleterre, la France et même les États-Unis, les magazines sont loin d'être les mal-aimés des publicitaires.

Avant de citer quelques exemples, passons d'abord en revue les meilleurs du Québec. Alors que des prix ont été décernés dans sept catégories, l'agence Cossette Communication-Marketing, la plus importante agence au Québec, en a remporté cinq, dont deux *ex æquo*.

Ainsi, Cossette a gagné dans la catégorie «publicité corporative» pour une annonce publiée dans le magazine *Les Canadiens*, qui soulignait la présence de McDonald's depuis des années comme commanditaire au Forum de Montréal, et maintenant au Centre Molson; texte de l'annonce: «On fait partie de la bande.»

Dans la catégorie «services», Cossette gagne avec une publicité pour Bell Canada, qui soulignait l'avantage d'utiliser une carte d'appel plutôt que de courir les pièces de 25 sous; texte: «Finis la chasse à l'original.» Dans la catégorie «alimentation», Cossette a gagné avec une publicité pour la bière Grand Nord, qui faisait allusion à la saga télévisée de *Miville et Le Grand*. Dans la catégorie «médias et agences de publicités», Cossette a gagné avec une auto-publicité, mais partage son prix, *ex æquo*, avec une publicité de l'agence LG2 pour le magazine *Info Presse Communications*.

L'agence Taxi a remporté le prix dans la catégorie «business to business», avec une annonce pour les maîtres-typographes Zibra.

Dans la catégorie «décoration», une petite agence peu connue, Boyer and Hackett, a gagné avec une annonce très amusante pour le fabricant de canapés Montauk, dans laquelle une jeune fille déclare: «Il m'a quittée. Bon débarras. Il ne ramassait pas ses chaussettes. Il ne me faisait plus rire [...] Je m'en fous. C'est moi qui ai gardé le canapé...» Pour «automobile», BCP Stratégie Créativité a gagné avec une annonce pour une fourgonnette Chrysler, dont le design permet d'avoir «30 % plus de paysage»; Cossette, *ex æquo*, a reçu le prix avec une publicité pour la Cadillac Séville.

Le meilleur publi-reportage a en outre été couronné: une réalisation des Éditions Télémedia, pour le fabricant de produits de beauté l'Oréal.

Beaucoup de ces annonces sont de parfaits exemples de formules que l'on ne peut retrouver qu'en ma-



Publicité de Boyer and Hackett pour les canapés Montauk, gagnante du grand prix dans la catégorie «décoration».

gazine: une image et un texte «accroche» intriguent et attirent l'attention, puis un texte livre des renseignements détaillés sur l'entreprise ou le produit.

«Une bonne annonce de magazine doit intriguer le lecteur et lui donner une raison de s'attarder», expliquait Jacques Labelle, vice-président à la création chez Cossette, lors de la présentation des publicités qui ont été couronnées l'an dernier au Concours international de publicité à Cannes.

Passer en revue de telles publicités est par ailleurs un vrai régal. Dans une annonce pour la poste française, sous la photographie d'un avion, le texte annonce: «Paris-Marseille, 2,80 francs. Lille-Toulon, 2,80 francs. Lyon-Papeete, 2,80. Bien sûr, à ce prix-là, c'est dans la soute.» Une autre publicité montre une photo du stade Roland Garros et de ses courts en terre rouge, pour souligner que la Banque nationale de Paris (BNP) commande les Internationaux de tennis: «Depuis 30 ans, nous investissons dans une terre rouge, aride, où rien ne pousse. Et nous en sommes fiers.»

L'humour parfois un peu tordu des Britanniques trouve par ailleurs à s'épanouir en publicité magazine. Un exemple: une annonce nous propose une raquette de tennis comme «la seule façon politiquement correcte d'humilier et de dégrader un autre être humain».

Enfin, une publicité américaine pour le magazine *Time* nous offre la meilleure synthèse qui soit des avantages des magazines. Sous une photo du Dr Kervorkian, qui prône et pratique l'euthanasie, le texte: «Est-ce du meurtre légalisé? Est-ce un droit constitutionnel? Est-ce que 30 secondes de couverture télévisée suffisent pour se faire une opinion?»

Hollinger revient à Toronto

C'est là que se prennent les grandes décisions

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Hollinger a l'intention de déménager son siège social enregistré de Vancouver à Toronto, ville où il se trouvait auparavant, a annoncé hier la compagnie.

La société, qui est contrôlée par le magnat de la presse Conrad Black, projette de demander aux actionnaires qui assisteront à son assemblée annuelle du 29 mai à Toronto d'approuver le déménagement.

Hollinger possède un bel édifice historique dans le centre-ville de Toronto et c'est là que se prennent les grandes décisions. Le déménagement ne devrait pas entraîner de changement dans le personnel.

Hollinger avait déménagé son siège social enregistré à Vancouver en décembre 1990, trois mois après que Bob Rae et les néo-démocrates eurent été portés au pouvoir en Ontario.

Le gouvernement de M. Rae a été défait par les conservateurs en juin dernier.

Le président de Hollinger, David Radler, dont les propos ont été rapportés hier, a dit qu'en déménageant son siège social la société «reconnaissait qu'un changement s'était produit en Ontario, que la situation s'était améliorée».

Cependant, une circulaire distribuée aux actionnaires dit que le changement est effectué pour refléter l'expansion grandissante de la chaîne de journaux dans l'Est du Canada.

Lorsqu'elle avait déménagé en 1990, Hollinger était une société holding avec une filiale, les journaux Sterling de Vancouver, qui publiait un certain nombre de quotidiens et d'hebdomadaires en Colombie-Britannique. Aujourd'hui, Hollinger possède au Canada 30 quotidiens de langue anglaise, trois quotidiens de langue française (*Le Droit*, *Le Soleil*, *Le Quotidien*) ainsi que 28 publications non quotidiennes en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Cette semaine, la compagnie a acheté six quotidiens de la région atlantique à la société Thomson, qui viennent s'ajouter aux 19 quotidiens de moindre importance en Ontario et en Saskatchewan qu'elle avait achetés à Thomson l'été dernier pour environ 90 millions \$.

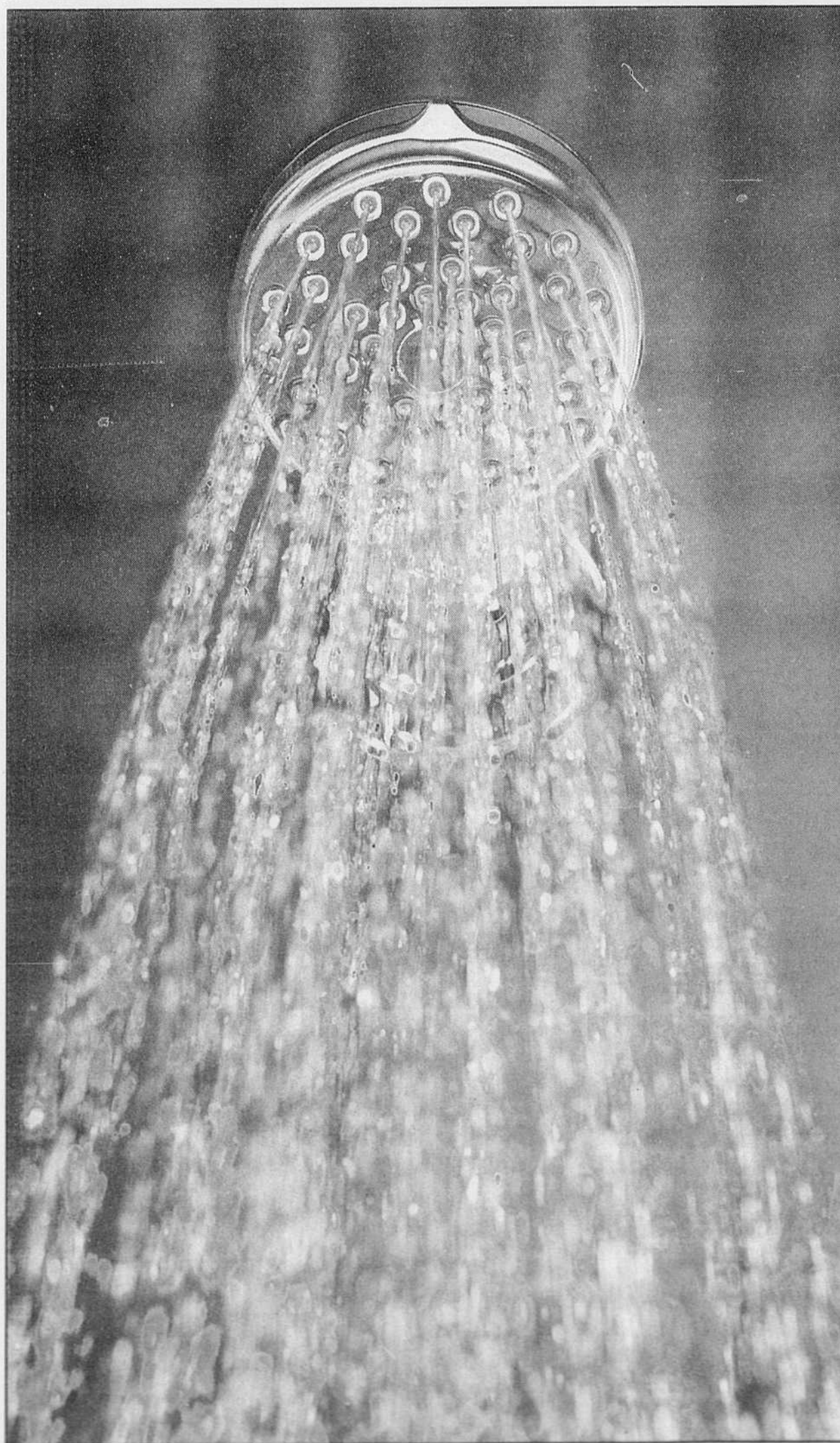
«Il est actuellement souhaitable que le siège social de la société se trouve à un endroit central dans le but de mieux gérer les journaux que possède la compagnie», soutient-on dans la circulaire qui a été postée aux actionnaires cette semaine.

Hollinger est propriétaire de plus de 600 journaux de par le monde, y compris quelque 170 quotidiens. Par le biais de sa filiale américaine, la compagnie contrôle des journaux comme le *Telegraph* de Londres, le *Post* de Jérusalem, le *Sun-Times* de Chicago et détient également un intérêt de 25 % de la firme John Fairfax Holdings en Australie.

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL 1996

1	Jasmine	TVA	mercredi	2 080 000
2	Les Machos	TVA	lundi	1 208 000
3	Ent'Cadieux	TVA	mercredi	1 157 000
4	Chambres en ville	TVA	mardi	1 149 000
5	Élimin. hockey 1	SRC	mardi	1 134 000
6	Poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	1 122 000
7	Élimin. hockey 2	SRC	jeudi	1 070 000
8	Je te salue Marie	TVA	mercredi	1 043 000
9	Alerte à Malibu	TVA	lundi	966 000
10	Chasse aux trésors	TVA	lundi	964 000

Source: Nielsen



Il y a vingt-cinq ans,

jamais je n'aurais pensé

réussir aussi bien dans la vie.

Les enfants, la maison, la carrière,

et une autre promotion en vue.

Je ne manque de rien,

sauf de temps.

Et dans quelques minutes,

je reprendrai ma course contre la montre.

C'est sûr qu'un jour
je trouverai le temps

de penser à notre avenir financier.

Dès que j'aurai une minute pour y penser.



Le temps que vous passez auprès d'un spécialiste en placements est du temps bien investi. Vous découvrirez de nouvelles façons d'atteindre vos objectifs financiers. De plus, vous comprendrez pourquoi neuf millions d'investisseurs au pays et aux quatre coins du globe ont fait de Fidelity la plus grande société de fonds communs de placement à l'échelle mondiale, gérant plus de 475 milliards de dollars*. Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1-800-579-3331.

Fidelity. Parlez-en à votre spécialiste en placements. C'est le temps.

Fidelity  Investments^{MD}

*Gestion des actifs au 31 mars 1996. La gamme complète de fonds communs de placement Fidelity admissibles au REER est vendue exclusivement par des conseillers en placements ou dans le cadre de programmes d'épargne collective parrainés par un employeur. Lisez attentivement le prospectus du fonds avant d'investir.



Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Saint-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1K2

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

LES TRANSPORTS C. HARVEY LTEE
146, route 132 Ouest
Sayabec QC G0J 3K0
MAINTIEN: 5-Q-000962-001A
Transport notifié

AUTOBUS DESCHENES INC
50, Principale C.P.175
Sacré-Coeur QC G0T 1Y0
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIALISÉ TOURISTIQUE
Territoire : Rivière aux-Outardes
Parcours: Départ du bureau d'enregistrement sur le site du complexe Hydro-électrique Manic 5, comprenant la centrale Manic 5, la centrale Manic 5 P.A., le barrage et les installations connexes. L'ensemble des endroits visités s'étendant sur une distance d'environ 10 kilomètres.
Horaires/fréquence: Tous les jours: 9h.00, 11h.00, 13h.30, 15h.30
Durée normale du parcours: 60 minutes
Clientèle: Public en général
Condition(s) et restriction(s):
1. Le permis est conditionnel au maintien en vigueur du contrat avec Hydro-Québec.
2. Le guide est muni d'un amplificateur de voix.
Catégorie : A2-A5
Durée: Du 15 juin au 2 septembre 1996

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

156749 CANADA INC.
437, rue Notre-Dame
Saint-Christophe QC J0S 1R0
PROC. : DUNTON, RAINVILLE, TOUPIN, PERREAULT, BEAUPRE
MODIFICATION: 2-M-001019-001B
Transport par abonnement
Demande d'ajout à son territoire de départ les municipalités suivantes : Noyan, Lacolle, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Polycarpe, Rivière-Beaudette, Vaudreuil-Dorion, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-sur-le-Lac, Maple Grove, Sainte-Anne-de-Bellevue, Terrasse-Vaudreuil, Pincourt, La Prairie, Léry, Melocheville, Hampstead, Lachine, Kahnawake, Baie-d'Urfé, Dorval, Kirkland, Lasalle, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Saint-Clet, Pointe-des-Cascades, Saint-Lazare, Les Cédres, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Verdun, Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherington, Saint-Edouard, Naperville, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Candiac, Delson, Demande d'ajouter à son territoire d'arrivée les municipalités suivantes : Beauharnois, Châteauguay, Hochelaga, Les Coteaux, Coteau-du-Lac, Dundas, Elgin, Franklin, Godmanchester, Grande-Île, Havelock, Hemmingford (V.C.), Howick, Huntingdon, Mercier, Ormstown, Rigaud, Saint-Amand, Saint-Barbe, Saint-Christophe, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Jean-Christophe, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Malachie-d'Ormstown, Sainte-Martine, Saint-Paul-de-Châteauguay, Saint-Rémi, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Timothée, Saint-Pierre-Premier, Saint-Zotique, Trois-Saint-Sacrement, Noyan, Lacolle, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Polycarpe, Rivière-Beaudette, Vaudreuil-Dorion, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-sur-le-Lac, Maple Grove, Sainte-Anne-de-Bellevue, Terrasse-Vaudreuil, Pincourt, La Prairie, Léry, Melocheville, Hampstead, Lachine, Kahnawake, Baie-d'Urfé, Dorval, Kirkland, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Saint-Clet, Pointe-des-Cascades, Saint-Lazare, Les Cédres, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherington, Saint-Edouard, Naperville, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Candiac, Delson, Dollard-des-Ormeaux, Beaconsfield, Pierrefonds. Et retour.
Parcours : Selon les besoins de la clientèle.
Horaires/fréquence: Sur demande.
Clientèle : Personne handicapée ou malade. Déplacement adapté à leurs besoins vers un centre de service, un lieu d'activités ou de récréation.
Demande de retirer les conditions et restrictions.
Catégorie : A7

9019-5207 QUÉBEC INC.
1420, boul. St-Antoine
Saint-Antoine QC J7Z 5T4
DEMANDE : AÉROPORTUAIRE
Territoire : De Saint-Antoine à l'Aéroport de Montréal (Mirabel)
Horaires/fréquence : Selon les heures de départ et d'arrivée des avions.
Clientèle : Clients du Motel L'Approche (1995), ayant passé la nuit pour aller les reconduire ou les ramener de l'aéroport
Catégorie : A6
Durée : 5 ans

LES AUTOBUS BRUNET INC
986, rue des Lacs
Bellefeuille QC J0R 1A0
PROC. : PERRAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
RENOUVELLEMENT : 2-M-000243-006A
Durée : 5 ans de la décision

AUTOCAR DELTA LTÉE
2825, Boul. Ford
Châteauguay QC J6J 4Z2
PROC. : PERRAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
DEMANDE : SCOLAIRE
Territoire : De Châteauguay, Mercier, Maple Grove et Léry à Lachine
Clientèle : Les élèves fréquentant le Collège Ste-Anne au 1250, St-Joseph à Lachine, le Collège St-Louis au 50, 34ième Avenue à Lachine et le Bishop Whelan au 5000, rue René-Huguet à Lachine.
Horaires/fréquence : Du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire.
Catégorie : A5-A6
Durée : 5 ans de la décision.

TRANSPORT ROSAIRE BOUCHARD & FILS INC.
28, Rue de la Cour
Rivière-Beau QC G0L 2B0
PROC. : GAGNE, LETERRE
DEMANDE : NOLISE
Territoire : Packington, Saint-Jean-de-la-Lande, Rivière-Beau, Saint-Marc-du-Lac-Loup
Clientèle : Groupes exclusivement
Catégorie : A2-A5
Durée : 5 ans

Paquet, Karl
(DETOUT AVENTURE)
640 Athlona
Wendake QC G0A 4V0
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : Service de transport entre les auberges de jeunesse situées dans les municipalités suivantes : Québec, Saint-Jean, Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Pointe-au-Pic, Tadoussac
Clientèle : Clients des auberges de jeunesse
Activité commune exercée par cette clientèle :

Touristes effectuant un transfert d'auberge
HORAIRE/FRÉQUENCE : 7 jours semaine, sur demande
Catégorie : A6
Conditions et restrictions : Un minimum de 8 passagers est requis pour offrir le service
Durée : 5 ans

AU PAYS DES JEUX
3455 Côte Rosemont C.P. 453
Trois-Rivières Ouest QC G8Y 4C3
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Bécancour, Nicolet, Sainte-Monique, Saint-Wenceslas, Saint-Célestine, Pointe-du-Lac, Cap-de-la-Madeleine
Clientèle : Enfants de 3, 4, et 5 ans fréquentant l'atelier éducatif "Au pays des Jeux". En plus du chauffeur une aide-éducatrice est dans l'autobus pour aider les enfants.
Activité commune exercée par cette clientèle : La clientèle est constituée uniquement des enfants inscrits aux activités de "Au pays des Jeux". Le transport aller-retour de la maison au local de "Au pays des Jeux" est inclus dans le service offert aux enfants. A l'occasion, certaines activités nous occasionnent de conduire les enfants hors de l'agglomération de Trois-Rivières/Trois-Rivières-Ouest.
Horaires/fréquence : Disponible à la CTQ
Catégorie : A5
Durée : 5 ans

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Mehu, Joassant
8681, 13e Avenue
Montréal QC H1Z 3K6
ET DEMANDEUR-CEDANT
TAXI TOPAZ INC
6417, avenue Del Vecchio
Montréal QC H1M 2E5
TRANSFERT : 4-M-212598-015A
A-11 Montréal

Jean Joseph, Georges Bellerive
9228, 9e Avenue
Montréal QC H1Z 3A6
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CEDANT
Yvener, Henri
5742 ave D'Orléans
Montréal QC H1X 2L3
TRANSFERT : 3-M-208787-001A
A-11 Montréal

Harika, Marwan
2722, rue McDugno, app. 1
Saint-Laurent QC H4R 1Z9
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESSION MARCEL PRIMEAU
15,800, rue Dumoulin
Sainte-Geneviève QC H9H 1A6
TRANSFERT : 6-M-204726-001A
A-12 Ouest de Montréal

Kerbaj, Merched
7319, 8e Avenue
Montréal QC H2A 3C8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Amin, Mashaallah
5460, Sunnybrooke, app. 312
Montréal QC H4X 2E3
TRANSFERT : 2-M-216435-001A
A-11 Montréal

Kanaan, Nizar
90, place Côte Vertu, app. 200
Saint-Laurent QC H4N 2G2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Harfouche, Gladys
10902, Plaza
Montréal-Nord QC H1H 4M6
TRANSFERT : 9-M-217089-001A
A-05 Est de Montréal

Massé, Gilles
7880, Nelson
Brossard QC J4Y 1X9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gamache, Jean-Pierre
613 Maple
Longueuil QC J4J 5J5
TRANSFERT : 3-M-210387-005A
A-02 Longueuil

Francisco Garcia and Dolores Garcia, enr
5231 Lacombe
Montréal QC H3W 1S2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Di Caprio, Francesco
8769, 12e Avenue
Montréal QC H1Z 3J2
TRANSFERT : 2-M-206253-001A
A-11 Montréal

Ghoussoubi, Jean
239, Deguire, app. 214
Saint-Laurent QC H4N 1P2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Yekani, Bahman
1011, Woodside
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1R1
TRANSFERT : 8-M-213857-004A
A-12 Ouest de Montréal

SERVICE DE LIMOUSINE ARISTO CAR INC.
123, rue Cambert
Beaumont QC G1B 2S9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Bizio, Rémi
5923 Moffat
Val-d'Or QC J9P 2S8
TRANSFERT : 0-Q-204031-001A
A-49 Val-d'Or

Binette, Gilles
173, rue Thibault
Val-d'Or QC J9P 4J8
PROC. : GILBERT & GILBERT
ET DEMANDEUR-CEDANT
Perron, Yves
651, avenue Lalonde
Val-d'Or QC J9P 2S8
TRANSFERT : 0-Q-204031-001A
A-49 Val-d'Or

Dion, Raymond
33, rue Jalobert C.P.1614
Gaspé QC G0C 1R0
PROC. : ABDELNOUR ET DESROSIERS
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESSION EUDORE MCRAE
166 Doulbet, app. 7
Gaspé QC G0C 1R0
TRANSFERT : 8-Q-202243-002A
A-31 Gaspé

Pépin, Réjeanne
128, 4ème Rue
Parc Langlois
Pointe-Label QC G0H 1N0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Landry, Diane
25, Langelier
Baie-Comeau QC G4Z 2V9
TRANSFERT : 0-Q-205806-001A
A-21 Côte-Nord

Deshaies, François
1235A, de Madrid
Drummondville QC G2C 7L5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Hamelin, Michel
509, rue Laferté
Drummondville QC J2C 3K2
TRANSFERT : 0-Q-204387-003A
A-29 Drummondville

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Kurkdjian, George
5223, Langelier Cr
Laval QC H7W 2E4
DEMANDE DE SPÉCIALISATION EN SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE
6-M-206222-001A
Territoire autorisé :
A-11 Montréal
Territoire demandé :
Communauté-Urbaine-de-Montréal

2867-2053 QUÉBEC INC.
2385, boul. Marcel-Laurin
Saint-Laurent QC H4R 1K4

DEMANDE DE SPÉCIALISATION EN SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE
0-M-215496-001A
Territoire autorisé :
A-12 Ouest de Montréal
Territoire demandé :
A-12 Ouest de Montréal

Limousines Melrose
975, Melrose, app. 2
Montréal QC H4A 2R3
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Poetschke, W. Paul
110, Cres Embleton
Pointe-Claire QC H9R 3N2
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Del Giudice, Guglielmo
1040, David
Laval QC H7E 3R5
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Proscino, Fernando
11567, Normandie
Montréal-Nord QC H1G 3N4
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

LIMOUSINE MONTREAL INC.
(Limousines Montréal)
5995, boul Gouin ouest, bur 120
Montréal QC H4J 2P8
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Duquette, Roger
4, 3ème Avenue ouest C.P. 507
Macamic QC J0Z 2S0
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 208704 Macamic
Formée de : Macamic (V-P)

Charest, Claude
7, des Saumons, App. C
Matapédia QC H2A 3C8
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 200807 Pointe-à-la-Croix
Formée de : Pointe-à-la-Croix, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Listuguj, Matapédia

Bédard, Fernand
1152, rang St-Joseph
Saint-Flavien QC G0S 2M0
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 203309 Laurier-Station
Formée de : Saint-Flavien (V-P)
Laurier-Station, Saint-Janvier-de-Joly, Val-Alain

Binette, Raymond
470, ave Germain
Saint-Louis-de-France QC G8W 1J4
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 203703 Saint-Louis-de-France
Formée de : Saint-Louis-de-France

TRANSPORT S.N.M. INC.
17 Des Pins
Warwick QC J0A 1M0
DEMANDE D'UN PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Bergeron, Denis
330, rang Pariseau R.R. 2
Victoriaville QC G6P 6R9
DEMANDE D'UN PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT PAR AUTOMOBILE
ANTIQUE
La Province de Québec

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H2L 1K2
MIS EN CAUSE
MODIFICATION DE PERMIS
0-M-205784-001A
ST-PIERRE, Marcel
1219 Côte Moré
Sainte-Sophie (QC) J0R 1S0
6-M-206127-001A
1011, Woodside
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1R1
TRANSFERT : 8-M-213857-004A
A-12 Ouest de Montréal

Binette, Gilles
173, rue Thibault
Val-d'Or QC J9P 4J8
PROC. : GILBERT & GILBERT
ET DEMANDEUR-CEDANT
Perron, Yves
651, avenue Lalonde
Val-d'Or QC J9P 2S8
TRANSFERT : 0-Q-204031-001A
A-49 Val-d'Or

Dion, Raymond
33, rue Jalobert C.P.1614
Gaspé QC G0C 1R0
PROC. : ABDELNOUR ET DESROSIERS
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESSION EUDORE MCRAE
166 Doulbet, app. 7
Gaspé QC G0C 1R0
TRANSFERT : 8-Q-202243-002A
A-31 Gaspé

Pépin, Réjeanne
128, 4ème Rue
Parc Langlois
Pointe-Label QC G0H 1N0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Landry, Diane
25, Langelier
Baie-Comeau QC G4Z 2V9
TRANSFERT : 0-Q-205806-001A
A-21 Côte-Nord

Deshaies, François
1235A, de Madrid
Drummondville QC G2C 7L5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Hamelin, Michel
509, rue Laferté
Drummondville QC J2C 3K2
TRANSFERT : 0-Q-204387-003A
A-29 Drummondville

Binette, Gilles
173, rue Thibault
Val-d'Or QC J9P 4J8
PROC. : GILBERT & GILBERT
ET DEMANDEUR-CEDANT
Perron, Yves
651, avenue Lalonde
Val-d'Or QC J9P 2S8
TRANSFERT : 0-Q-204031-001A
A-49 Val-d'Or

Dion, Raymond
33, rue Jalobert C.P.1614
Gaspé QC G0C 1R0
PROC. : ABDELNOUR ET DESROSIERS
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESSION EUDORE MCRAE
166 Doulbet, app. 7
Gaspé QC G0C 1R0
TRANSFERT : 8-Q-202243-002A
A-31 Gaspé

Binette, Gilles
173, rue Thibault
Val-d'Or QC J9P 4J8
PROC. : GILBERT & GILBERT
ET DEMANDEUR-CEDANT
Perron, Yves
651, avenue Lalonde
Val-d'Or QC J9P 2S8
TRANSFERT : 0-Q-204031-001A
A-49 Val-d'Or

621 Melançon
Saint-Jérôme (QC) J7Z 4K8
1-M-214464-001A
LES PLACEMENTS BERNARD PELLETIER INC.
237, rue Giguère, app. 5
Saint-Jérôme (QC) J7Z 1B7
5-M-214528-001A
LABELLE, Mario
(Mario Labelle enr.)
142 H, Terrasse Locas
Lafontaine (QC) J7Y 1B4
4-M-214510-001A
BRISSEAU, Marcel
765, rue Laviolette
Saint-Jérôme (QC) J7Y 2W2
9-M-214615-001A
DUPRAS, Robert
990, 4e Avenue
Bellefeuille (QC) J0R 1A0
9-M-214655-001A
MEHARD, Raymond
2039 boul. Maurice
Lafontaine (QC) J7Y 1W3
8-M-214814-001A
ROCHELLEAU, Jacques
913, 10e Rue
Mirabel (QC) J7Z 3K6
2-M-215007-001A
HUOT, Christian
(Christian Huot enr.)
557, rue Bois Franc, app. 2
Saint-Jérôme (QC) J7Y 3T1
9-M-215307-001A
DROUIN, Michel
(Taxi Michel Drouin enr.)
1694, François H. Prévost
Montréal (QC) H2M 2N3
5-M-217448-001A
PRUD'HOMME, Jean-Paul
1045, Place Godefroy, app. 4
Saint-Jérôme (QC) J7Z 7B4
1-M-215461-001A
LEVESQUE, Jacques
15575, Diane
Saint-Augustin (QC) J0N 1J0
9-M-215810-001A
LAPOINTE, Jean-François
2403, rue Isaac Jolles
Lafontaine (QC) J7Y 4R6
3-M-215832-001A
BASTIEN, Daniel
1020, rue Bellerose
Bellefeuille (QC) J0R 1A0
9-M-215968-001A
HUOT, Sylvain
1020, rue Pilon
Bellefeuille (QC) J0R 1A0
1-M-216170-001A
DROUIN, Luc
(Luc Drouin enr.)
79, 108e Avenue
Lafontaine (QC) J7Y 1E6
2-M-216232-001A
DESJARDINS, Gérald
(Gérald Desjardins enr.)
708, rue Marc
Saint-Jérôme (QC) J7Z 1W8
6-M-216423-001A
ALBERT, Robert
2196, boul. Lafontaine, app. 23
Lafontaine (QC) J7Y 4G6
5-M-216424-001A
CARRIÈRE, Bruno
900, 27e Rue
Saint-Antoine (QC) J7Z 6V4
9-M-216586-001A
WILSON, Michel
2004, rue Maurice, app. 4
Lafontaine (QC) J7Y 3S1
8-M-216587-001A
LACROIX, Martin
116, 115e Avenue
Lafontaine (QC) J7Y 1C1
4-M-216730-001A
DUROCHER, Gilles
549, rue de Bellefeuille
Saint-Jérôme (QC) J7Z 6X9
8-M-216884-001A
POTVIN, David
746, rue des Mésanges, app. 5
Saint-Antoine (QC) J7Z 6R8
9-M-216909-001A
CHAPUT, Norman
1038, rue Loiselle
Bellefeuille (QC) J0R 1A0
3-M-216913-001A
LACROIX, Marie-Claude
1020, Pilon
Bellefeuille (QC) J0R 1A0
2-M-216914-001A
9011-9421 QUÉBEC INC.
81, 116e Avenue
Saint-Hippolyte (QC) J0R 1P0
7-M-217099-001A
LEGARE, Robert
148, rue Laflamme
Saint-Jérôme (QC) J7Y 2C9
9-M-205985-004A
GALARNEAU, Pierre
593, rue Riches
Piedmont (QC) J0R 1K0
4-M-209370-003A
ALARIE, Raymond
610 des Mésanges
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
3-M-209371-002A
DE REPENTIGNY, Guy
1085 Siguin
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
4-M-209453-002A
BELEC, Robert
(Robert Bélec enr.)
821 Dubé
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
6-M-210640-001A
AUBIN, Claude
6 St-Jacques
Saint-Sauveur-des-Monts (QC) J0R 1R4
3-M-210841-002A
DESLAURIERS, Jean-Noël
(Jean-Noël Deslauriers enr.)
858, rue Renaud
Mont-Rolland (QC) J0R 1G0
0-M-211735-002A
CYR, Michel
560 de l'Église
Saint-Sauveur (QC) J0R 1R0
6-M-211861-002A
BELEC, Jean-Guy
799 Valliquette
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
5-M-212191-002A
DE REPENTIGNY, Marc
(Marc de Repentigny enr.)
126 Morin, C.P. 1792
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
3-M-214074-002A
HARBOUR, Jacques
(Jacques Harboeur enr.)
75, rue Lafleur Nord
Saint-Sauveur-des-Monts (QC) J0R 1R4
6-M-215524-001A
ALARIE, Mario
1427, rue Deschambault
Mont-Rolland (QC) J0R 1G0
1-M-215552-001A
DUGAS, Michel
1061, Blondin
C.P. 1884
Sainte-Adèle (QC) J0R 1L0
6-M-216274-001A
BERTHELET, Richard
887, rue Renaud
Mont-Rolland (QC) J0R 1G0
6-M-216829-001A
SHAPCOTT, Wayne
37, de la Promenade
Saint-Sauveur-des-Monts (QC) J0R 1R0

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Mardi le 4 juin 1996 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec
Jeudi le 6 juin 1996 à 10h00.

9023-4618 QUÉBEC INC.
211 Beaufort
Granby QC J2J 1X9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

2971-4581 QUÉBEC INC.
597, Principale
Bury QC J0B 1J0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Salem, Georges
1585, Henri Bourassa ouest #206
Montréal QC H3M 3B3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

ACAM TRANSPORT INC.
211, rue St-Jacques
Saint-Pie QC J0H 1W0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

A-D Transport Général
7446, 8e Avenue
Montréal QC H2A 3C9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

D. MARLEAU TRANSPORT INC.
1457, Pierrette
Saint-Amable QC J0L 1N0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Azouzi, Mohamed
(M.A.K. Transport)
3505, Bélanger #11
Montréal QC H1X 1A5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

FERME R. BEAUREGARD ET FILS snc
232 Rang St-Edouard
Saint-Libaire QC J0H 1R0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

9006-7315 QUEBEC INC.
(Remorqueur De L'île)
72, Pierre Ricard
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot QC J7V 8M2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

GARAGE R.G. ENR.
3460, Harnes
Saint-Jean-Baptiste QC J0L 2B0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

Rodier, Ghislain
(Garage Ghislain Rodier Enr.)
1487 Dupont
Mariville QC J3M 1G2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

TRANS-PEDITEX INC.
4123, rue Couens
Saint-Laurent QC H4S 1V6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

GÉRICLAU TRANSPORT INC.
851, Rue Principale
Saint-Prime QC G8J 1V1
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens

ÉCONOMIE

FINANCE

Placements Québec permettra de moderniser les obligations d'épargne

A l'instar du fédéral, qui a entrepris de moderniser ses obligations d'épargne l'an dernier, le ministère québécois des Finances pousse dans le même sens avec la mise sur pied de Placements Québec. On vise deux choses à Québec: alléger le fardeau administratif des émissions actuelles d'obligations d'épargne, et accroître leur popularité auprès des épargnants québécois pour ainsi concentrer une plus grande part de l'endettement du gouvernement entre leurs mains.

Le premier objectif peut aisément être atteint avec les modifications proposées. Mais le second ne saurait se soustraire aux modes imposés par la conjoncture économique et à l'impératif d'offrir un produit compétitif.

Au 31 décembre 1995, l'encours des obligations d'épargne du Québec (OEQ) était de 1,6 milliard. De ce solde le ministère des Finances constate deux choses:

■ ces produits d'épargne ne financent plus que 3 % de la dette directe du gouvernement (53 milliards), comparativement à 12 % il y a dix ans;

■ l'encours des obligations d'épargne du Canada détenu par des Québécois est plus du double, se situant entre quatre et cinq milliards.

A titre de comparaison au fédéral, l'encours des obligations d'épargne a déjà compté pour 40 % des titres négociables émis par Ottawa. Cette proportion n'est plus que de 8 %, à 30 milliards, contre 19 % (54 milliards) il y a dix ans.

On se donne donc, à Québec, pour objectif de «faire passer l'encours des produits d'épargne de 1,6 milliard à cinq milliards d'ici trois ans». Ce sera donc le mandat de cet-

te nouvelle entité administrative, Placements Québec, placée sous l'autorité du ministre des Finances mais sous l'administration de la Banque Nationale. «Le gouvernement préfère payer des intérêts à ses propres citoyens plutôt qu'à des investisseurs étrangers», a résumé Marcel Leblanc, sous-ministre associé aux politiques et opérations financières du ministère québécois des Finances.

Le défi est ambitieux. Il l'est d'autant plus que parallèlement à cette concurrence accrue que l'on entend livrer aux autres formes de placement — on a beau s'en défendre à Québec, mais l'épargne des Québécois n'est pas élastique — on va apporter des changements majeurs à la façon traditionnelle de prélever cette épargne, risquant de bouleverser les habitudes de bien du monde.

Ainsi, il n'y aura plus d'émission de certificats. Dès la prochaine campagne, qui s'étend du 16 mai au 1^{er} juin 1996, il faudra vendre l'idée à la clientèle que les traditionnels certificats, une formule en vigueur depuis 1963, n'existeront plus. Les OEQ sont désormais dématérialisées, le papier étant remplacé par un système d'inscription dans une espèce de compte ouvert chez Placements Québec, avec réception d'un relevé trimestriel donnant une mise à jour du solde. Ce système vient faciliter les transferts électroniques de fonds, les contributions et les retraits, par simple coup de fil à Placements Québec.

Une autre modification majeure apparaît cette année: la disparition du mode épargne-salaire et son remplacement par un système de prélèvements périodiques élargi à l'ensemble des Québécois (le Plan Épargne Placement, ou PEP). Ces prélèvements se feront dorénavant

dans le compte d'opérations désigné par l'adhérent, qui choisira le montant, la fréquence et la date de début des prélèvements. Ce mode par versements périodiques est donc étendu à l'ensemble des épargnants, et non réservés uniquement aux employés. «Le mode épargne-salaire était très complexe et très coûteux à administrer, notamment pour les employeurs», a ajouté M. Leblanc. Le gouvernement recueille quelque 150 millions par année des prélèvements périodiques sur les salaires et il lui en coûtait 50 points de base pour le gérer. On veut ramener ce coût à 40 points de base.

On fait donc le pari, à Québec, que la transformation du mode épargne-salaire saura facilement s'intégrer dans les us et coutumes des travailleurs, qui trouvaient si pratique les prélèvements sur leurs salaires. On fait également le pari, à Québec, qu'en modernisant le processus d'émission des OEQ, en y accablant l'encaissement des fonds sur simple appel téléphonique et le virement des fonds dans un autre compte désigné par l'adhérent en 24 heures, cette flexibilité accrue ne viendra pas attiser cette pratique que l'on tente pourtant d'atténuer depuis plusieurs années: les décaissements très fréquents d'une année à l'autre. Finalement, on fait le pari qu'en offrant un système de vente directe, par l'intermédiaire de Placements Québec, on ne verra pas miner la contribution des autres institutions financières aux efforts de vente des OEQ. Bonne chance!

Voilà pour l'administration du régime. Quant à l'autre objectif, celui d'accroître l'encours des OEQ détenues par les épargnants, on mise sur un élargissement de la gamme des produits d'épargne offerts et sur une extension du recours à l'épargne toute l'année. Ce faisant on vise, d'ici trois ans, à faire passer l'encours des OEQ de 1,6 milliard à 2,7 milliards. Et l'on veut recueillir 2,3 milliards de

l'émission de nouveaux instruments de placement, qui seront introduits quelque part à l'automne prochain. «Dans trois ans, ceci permettra de financer 9 % de la dette directe du gouvernement du Québec», a souligné Marcel Leblanc.

Une première façon d'y parvenir, croit-on, c'est d'instaurer, dès cette année, le régime d'épargne-retraite des produits d'épargne du Québec, qui permet aux épargnants d'y déposer directement et sans frais les fonds destinés à leur retraite. Les OEQ à intérêt composé des émissions antérieures et de la prochaine émission, ainsi que celles acquises en vertu du programme de prélèvement PEP seront admissibles à ce régime dès la prochaine campagne de souscription.

Pour y parvenir également, on étendra la campagne de souscription toute l'année, en introduisant de nouveaux produits, avec trois temps forts dans l'année: la traditionnelle période de souscription de la mi-mai, la saison d'automne (qui coïncide étrangement avec la campagne des obligations d'épargne du Canada) et la campagne REER de janvier-février, provoquant ainsi un face à face avec les produits d'épargne offerts par l'ensemble des institutions financières. A défaut, pour les OEQ, de répondre adéquatement aux objectifs d'un REER puisque leur privilège d'encaissement en tout temps se paie par un rendement plus faible que celui offert par les dépôts garantis, on promet de proposer aux épargnants, lors de la campagne REER, des produits — des titres à escompte ou à terme — qui n'auront pas à pâlir devant des produits comparables, du type dépôts à terme, offerts par les concurrents.

Et dire qu'on se défend, à Québec, de vouloir entrer directement en compétition avec les autres institutions financières (et avec les obligations d'épargne du fédéral)!

TAUX D'INTÉRÊT — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 2 mai dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins	—	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,000
Banque CIBC	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—
Comm. Ital. Can.	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	—
Bqe Laurentienne	3,375	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—
Bqe de Montréal	3,375	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,000
Banque Nationale	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,250
Banque Scotia	3,000	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	8,500
Banque Royale	3,375	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,500
Banque TD	3,125	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,750
Bqe HongKong	4,550	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Canada Trust	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	10,75
Fid. Can. Ital.	3,750	4,375	6,250	7,000	6,500	—	—	7,500
Fiducie SunLife	3,625	5,000	6,250	6,750	6,500	8,000	8,500	—
Fid. Desjardins	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—
Trust Général	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,250
Montréal Trust	3,000	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	8,500
Tr. PrêtRev.	3,750	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—
Trust Royal	3,630	4,000	5,750	6,380	6,500	8,000	8,500	7,500
Gr. Investors	—	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	—
Tr. LaCapitale	4,125	5,100	6,300	7,000	—	—	—	—
Groupe Mutuelle	3,400	4,250	5,900	6,450	6,500	8,000	8,500	—
Sherbrooke Trust	3,625	4,000	5,750	6,375	6,500	8,000	8,500	7,250

La voix des enfants depuis 75 ans

Aide à l'enfance 1-800-668-5036

Cours d'analyse boursière

Le cours le plus rentable que vous ayez jamais suivi...

Michel Carignan, chroniqueur au journal LE DEVOIR et président de DECISION-PLUS vous invite à un cours d'analyse boursière, samedi le 25 mai à Québec ou samedi le 1^{er} juin à Montréal. Venez découvrir comment, à partir de 15 minutes de travail par jour, vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Plan de cours:

- Aceteur/Vendeur
- La direction du marché et des secteurs
- Les supports et résistances
- La tendance
- L'importance du volume
- Identifier le titre à potentiel extraordinaire...
- Le moment idéal d'achat
- Le point de vente

De plus, le cours se termine avec une période de simulation de façon à s'assurer que chaque participant ait bien compris la leçon.

Prix spécial: 125\$

Pour une journée remplie d'informations et de conseils pratiques, contactez DECISION-PLUS au

(514) 392-1366

LES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Vendredi, le 10 mai 1996, de 9h00 à 17h00, Hôtel des Gouverneurs (Ile Charron (Longueuil) → stationnement gratuit

INVITÉ SPÉCIAL

Monsieur David Cliche
Ministre de l'environnement

PROGRAMME DU COLLOQUE

LA RESPONSABILITÉ DU POLLUEUR ET L'ÉVOLUTION DE LA NOTION DE FAUTE
Me Odette Nadon,
de l'étude Desjardins, Ducharme et ass.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
Me Pierre B. Meunier
de l'étude Martineau, Walker

LA LÉGISLATION ENVIRONNEMENTALE QUÉBÉCOISE: SES MÉCANISMES ET SON ÉVOLUTION
Me Lorne Giroux
de l'étude Grondin, Poudrier, Bernier

ISO 14000 ET LA DILIGENCE RAISONNABLE
Me Robert Daigneault
de l'étude Lapointe, Rosenstein

L'ARTICLE 21 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET SON APPLICABILITÉ
Me Monique Lussier
de l'étude Stikeman, Elliott

LES DROITS ACQUIS ET LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
Me Robert L. Rivest
Direction des affaires juridiques, Environnement et Faune

L'ENVIRONNEMENT SERAIT-IL UN SUJET DE COMPÉTENCE PROVINCIALE?

Me André Prévost
de l'étude McCarthy, Tétrault

LES FAITS MARQUANTS DE LA JURISPRUDENCE RÉCENTE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT
Me Jean Piette
de l'étude Ogilvy, Renault

LES ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
Me Jacques M. Saint-Denis
de l'étude Lavery, de Billy

FRAIS D'INSCRIPTION
325\$
Bienvenue à tous

Les frais d'inscription comprennent la participation au colloque, la documentation, le repas du midi, deux pauses-café ainsi que les taxes. Le contenu des conférences est sujet à modification sans préavis.

Pour toute information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Ginette Lévesque:

LA FORMATION PERMANENTE du Barreau du Québec
445, boul. St-Laurent, # 400
Montréal, Qc, H2Y 3T8

TÉLÉPHONE: (514) 954-3460, poste 350
ou 1-800-361-8495, poste 350
TÉLÉCOPIEUR: (514) 954-3470

LES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT DU TRAVAIL

Vendredi, le 17 mai 1996, de 9h00 à 17h00, Hôtel des Gouverneurs (Ile Charron (Longueuil) → stationnement gratuit

PROGRAMME DU COLLOQUE

LES POUVOIRS DE RÉPARATION DU COMMISSAIRE DU TRAVAIL AUX TERMES DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL: NOUVELLE TENDANCE?
Me Jean-Yves Brière
de l'étude Brière, Gonneville

GRANDEURS ET MISÈRES DE L'OBLIGATION DE LOYAUTÉ DU SALARIÉ
Me Clément Gascon
de l'étude Heenan, Blaikie

CONTRAT DE TRAVAIL ET CODE CIVIL DU QUÉBEC: RÉTROSPECTIVE, PERSPECTIVES ET EXPECTATIVES
Me Marie-France Bich
de l'Université de Montréal

LA RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS QUÉBÉCOISES EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL
Me Robert Bonhomme
de l'étude Heenan, Blaikie

LA LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION DE LA MAIN D'OEUVRE («Loi 90»): POINTS SAILLANTS ET IMPACTS POUR LES EMPLOYEURS
Me Jean Martel
de l'étude Byers, Casgrain

LES POUVOIRS D'ENQUÊTE DE L'EMPLOYEUR PAR LA VIDÉO-FILATURE ET L'ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE
Me Bernard Jacob
de l'étude Lavery, de Billy

L'ARBITRAGE DE GRIEFS: RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS
Me France Saint-Laurent
de l'étude Trudel, Nadeau

LA COMPÉTENCE DE L'ARBITRE DE GRIEFS POUR INTERPRÉTER ET APPLIQUER UNE LOI
Me Jean Paquette
chargé de cours à l'École de relations industrielles de l'Univ. de Montréal

FRAIS D'INSCRIPTION
325\$
Bienvenue à tous

Les frais d'inscription comprennent la participation au colloque, la documentation, le repas du midi, deux pauses-café ainsi que les taxes. Le contenu des conférences est sujet à modification sans préavis.

Pour toute information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Ginette Lévesque:

LA FORMATION PERMANENTE du Barreau du Québec
445, boul. St-Laurent, # 400
Montréal, Qc, H2Y 3T8

TÉLÉPHONE: (514) 954-3460, poste 350
ou 1-800-361-8495, poste 350
TÉLÉCOPIEUR: (514) 954-3470

Commission des transports du Québec

SUITE DE LA PAGE C6

TRANS RAY GAUVIN INC.
24, rang 7
Saint-Adalbert QC G0R 2M0
MAINTIEN: 1-800-9264-001A à 003A et 0-509264-008A

Villeneuve, Yves
1855, Notre-Dame
Charlesbourg QC G2N 1S8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Villeneuve, Adélaïde
1855, rue Notre-Dame
Charlesbourg QC G2N 1S8
TRANSFERT: 3-500583-001B
Région 3 - Toutes matières et le clinker.

Boily, Claude
375, Rang St-Charles, r.r. 2
La Malbaie QC G5A 1S5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
JEAN-EUDE BOILY INC.
375, Rang St-Charles
La Malbaie QC G5A 1S5
MAINTIEN: 1-800-9264-001A à 002A et TRANSFERT: 1-800-9264-001A
Région 3 - Toutes matières

Roy, Michel
55, Normand-Sud
Amqui QC G0J 1B0

ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT A.S. PELLETIER LTEE
221 rue de la Coulée Carrier
Sainte-Paule QC G0J 3C0
MAINTIEN: 9-509943-001A à 002A et TRANSFERT: 9-509943-002A
Région 1 - Toutes matières

9033-6934 QUEBEC INC.
5395, boul. de la Grande-Baie Sud
La Baie QC G7B 3P6
PROC.: MORAIS, PILOTE & GIRARD
ET DEMANDEUR-CÉDANT
2845-2373 QUEBEC INC.
217, Principale
Saint-Prime QC G8J 1R9
TRANSFERT: 2-510211-001A
Région 2 - Toutes matières

TRANSPORT GHISLAIN COULOMBE INC.
51, St-François-Xavier ouest
Grande-Vallée QC G0E 1K0
PROC.: Me Gilles Moulin
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Coulombe, Ghislain
rue St-François route 132
Grande-Vallée QC G0E 1K0
TRANSFERT: 0-500651-001A
Région 1 - Toutes matières

VRAC COURTAGÉ

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M96-06256-2
TRANSPORTEURS EN VRAC COMPTON INC.
121, route 108, C.P. 8
Bury QC J0B 1J0
MODIFICATION AU CODE DE DÉONTOLOGIE

M96-06279-4
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE ARGENTÉIL INC.
517, des Érables, C.P. 515
Brossard QC J0Y 1A0
PROC.: PÉREAU & TRUDEAU S.E.N.C.
APPROBATION: NOMINATION DIRECTEUR DE COURTAGÉ

M96-04359-0
LES TRANSPORTEURS EN VRAC COMTE LAC ST-JEAN INC.
1615 ave du Pont Sud
Alma QC G8B 6N3
MODIFICATION AU CODE DE DÉONTOLOGIE

M96-04384-8
TRANSPORTEURS EN VRAC DE JONQUIÈRE INC.
2440, Cantin local 103
Jonquièrre QC G7X 8S6
MODIFICATION AU CODE DE DÉONTOLOGIE

VRAC COURTAGÉ

Délai d'opposition ou d'intervention:
Toute personne intéressée peut se présenter et être entendue à l'audience sans qu'il soit nécessaire de produire

un préalable par écrit une opposition ou intervention.

Cependant, toute personne désirant bénéficier des privilèges rattachés à l'opposition ou à l'intervention écrite doit le faire dans le cadre des dispositions des articles 17 et suivants des Règles de pratique et de règle interne de la Commission des transports du Québec.

M96-04191-7
SOUS-POSTE DE COURTAGÉ DE DUPLESSIS INC.
164, rue Père Divet
Sept-Îles QC G4R 3P9
PROC.: JOLI-COEUR, LACASSE & ASS.
DEMANDE DE DEUX PERMIS
Zone Duplessis, Port-Carlier
Gallix, Port-Carlier, Rivière-Pentecôte, Lac-Walker, Rivière-Mouchalagane
Zone Duplessis, Sept-Îles
Moisie, Sept-Îles, Schefferville, Uashat, Malotenam, Rivière-Nipissis
DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ ET D'UNE COTISATION SPÉCIALE DE 2% QUI SÉRA RETENU SUR LES REVENUS BRUTS DES CAMIONNEURS AFFECTÉS AU CHANTIER SM-111
DATE D'AUDIENCE: Le 3 juin 1996, au palais de Justice, 425, boul. Laure, salle 2.01, Sept-Îles, Qc, G4R 1X6

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'Ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M96-04399-6
MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE NORD DU GOLFE ST-LAURENT
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent QC G0G 1G0
DEMANDE: CLASSE II: MARCHANDISES GÉNÉRALES
Services autorisés: Transport de cargo entre les ports de Chevery, Harrington Harbour, Aylmer Sound, occasionnellement Tête-à-la-Baleine et Baie des Loups.
Transport d'un maximum de (12) douze passagers entre Chevery, Harrington Harbour et Aylmer Sound.
Fréquence: Six jours par semaine, du lundi au samedi inclusivement

M96-04416-8
Lachance, Donald
45, ave Joncas
Montmagny QC G5V 4C9
RENOUVELLEMENT ET DÉPÔT DE TAUX ET TARIFS:

1-Q-700193-001A-002A
Classe I-B: Traversiers
Classe IV: Charte-Partie

ERRATUM

M96-04109-9
ERRATUM
Veuillez prendre note que dans la publication du journal Le Devoir du 27-04-96 en page C-8 à la rubrique ERRATUM on aurait dû lire M96-04109-9 au lieu de M96-04109-9

Le Secrétaire de la Commission
Léonce Girard

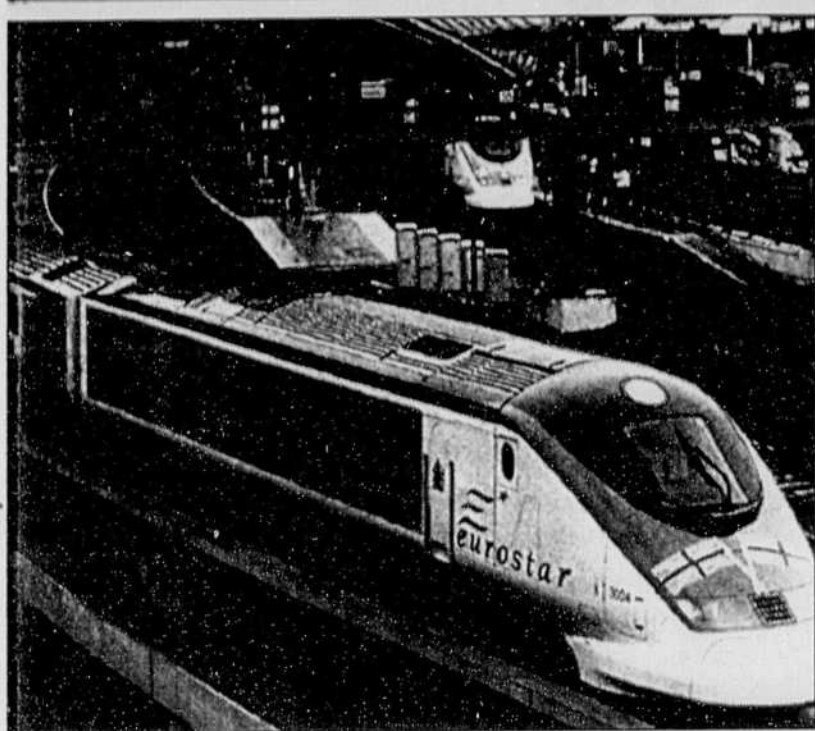
Québec

ÉCONOMIE

Première grande privatisation de l'année

Paris cède ses actions d'AGF

Le gouvernement français doit privatiser deux autres groupes d'assurances



Le tunnel sous la Manche n'est toujours pas une bonne affaire pour Eurotunnel qui a contracté une dette de plus de dix milliards de dollars.

Les banques à la rescousse d'Eurotunnel

Paris (AFP) — Les banques représentant les créanciers d'Eurotunnel se sont mises d'accord sur une restructuration de la dette de l'opérateur du tunnel sous la Manche qui passe par une prise de participation bancaire de 49 % dans Eurotunnel, a-t-on appris de sources bancaires.

Cet accord a été obtenu dimanche dernier entre quatre banques leaders des 225 créanciers et a été présenté hier à un comité restreint de 25 banques. Des discussions débuteront la semaine prochaine avec le concessionnaire franco-britannique Eurotunnel.

Ce plan prévoit notamment une

conversion immédiate d'une partie de la dette en capital, ce qui se traduirait par une entrée des banques à hauteur de 49 % dans le capital d'Eurotunnel.

Les banques britanniques Natwest et Midland, les françaises BNP et Crédit Lyonnais, ainsi que la Banque européenne d'investissement et la CECA ont présenté ce plan hier au comité restreint (*instructing banks*) de 25 banques, a-t-on ajouté de mêmes sources.

La dette contractée par Eurotunnel auprès de 225 banques internationales s'élève à 65 milliards de FF (13 milliards \$ US).

Paris (AFP) — Le gouvernement français a annoncé hier la mise en vente de la participation majoritaire de l'État dans la compagnie des Assurances générales de France (AGF), première grande privatisation de 1996.

Environ 62 millions d'actions AGF seront offertes, dont 17 millions au public, 39 millions d'actions pour les investisseurs institutionnels et 6 à 7 millions pour les salariés du groupe. La période de préplacement des actions débute lundi.

La cession des actions AGF détenues par l'État (56,9 % du capital) devrait rapporter au gouvernement entre 9 et 10 milliards de FF (2 mil-

liards \$ US) au cours de bourse actuel. En février dernier, les pouvoirs publics avaient procédé à une cession de titres Total (pétrole) et avaient gagné trois milliards de francs (600 millions \$ US).

Recettes

L'État français a estimé à 22 milliards (4,4 milliards \$ US) pour l'ensemble de l'année 1996 les recettes tirées des privatisations.

Après la mise sur le marché des AGF, l'État aura encore deux groupes d'assurances à privatiser: la Caisse nationale de prévoyance et le GAN.

La privatisation des AGF, initiale-

ment prévue en 1987 avant le krach boursier, a été repoussée à plusieurs reprises ces deux dernières années.

La direction table dès 1997 sur un résultat de 1,76 milliard de FF, soit un doublement du bénéfice de 1994 (880 millions de FF). En 1995 les AGF ont réalisé un bénéfice de 1,08 milliard FF.

Les AGF privatisées «devraient être détenues à hauteur de 26 % par des actionnaires, significatifs, déjà identifiées et durables» mais ils ne seront pas liés par un pacte comme dans le cas des anciens noyaux durs, a indiqué hier à l'AFP le directeur général des AGF, Yves Mansion.

Les AGF prévoient à l'issue de la

privatisation que AMB restera à 5 %, la Société Générale montera à 5 % contre 3,5 % actuellement. Paribas se renforcera à 2,5 % contre 1,5 %.

Quatre nouveaux groupes vont faire leur entrée parmi les actionnaires durables: la Compagnie Suisse de Réassurance avec 3 %, le Crédit Suisse Holding avec 2 %, l'assureur français Athena Assurance avec 1 % et l'assureur italien INA avec 1 %, a précisé M. Mansion.

Les autres actionnaires actuels de la compagnie d'assurance, la Caisse des dépôts avec 2,1 %, France Telecom avec 2,2 %, le Crédit Lyonnais avec 0,9 % et Total avec 0,8 % n'ont pas encore fait part de leurs intentions.

Fusion de Royal Insurance et Sun Alliance

Nouveau venu dans les assurances européennes

Londres (AFP) — La fusion de Royal Insurance et Sun Alliance va créer le plus grand groupe d'assurances britannique et constitue le premier regroupement important dans un secteur jusqu'à présent très morcelé.

Le nouveau groupe, qui prendra le nom de Royal Sun Alliance, prendra la place de Commercial Union en tête des assureurs généralistes (dommage et vie) de Grande-Bretagne et se hissera au niveau des grands assureurs européens.

Aux cours d'hier après-midi, sa valeur boursière était estimée à plus de six milliards de livres (9,4 milliards \$ US). Le total des primes encaissées par les deux compagnies en 1995 a atteint 9,39 milliards de livres (14 milliards \$ US). Selon les dirigeants des deux compagnies, la fusion va per-

mettre de réduire les coûts de 175 millions de livres d'ici 1998. Le nombre de suppressions d'emplois pourrait atteindre 5000, dont 4000 au Royaume-Uni. L'opération de fusion devrait coûter 175 millions de livres et être réalisée en août. Les actionnaires de Sun Alliance détientront 53,6 % du capital de la nouvelle entité.

Ce rapprochement n'est pas une totale surprise pour la City qui s'attendait depuis longtemps à une réorganisation dans ce secteur. Les assureurs britanniques n'ont pas encore le poids de leurs homologues européens, ce qui peut les handicaper sur un plan commercial, principalement vis-à-vis des gros clients institutionnels, et sur un plan financier, en se privant d'économies d'échelles, font remarquer les spécialistes.

L'Europe guette la reprise économique

Paris (AFP) — Le comité de politique économique de l'OCDE a indiqué hier qu'il «espérait une reprise de la croissance» dans la seconde moitié de l'année 1996 en Europe continentale mais a averti qu'il «reste une certaine incertitude sur ce point, comme pour toutes les prévisions».

«Certains délégués» du comité «se sont inquiétés des effets négatifs à court terme» sur la croissance et sur l'emploi des politiques de rigueur budgétaire décidées par les gouvernements européens, a noté le président du comité, le conseiller de la Maison-Blanche Joe Stiglitz, à l'issue des travaux. Et «beaucoup d'entre eux ont estimé qu'il fallait une politique monétaire accommodante (réduction des taux d'intérêt notamment),

pour contrer les effets récessifs de la réduction des dépenses publiques», a-t-il ajouté. «Beaucoup ont estimé que l'inflation était faible ce qui laissait une marge» pour baisser les taux, a-t-il affirmé.

Le responsable des études économiques de l'OCDE, Kumi Shigehara, s'est refusé de son côté à donner le détail des prévisions présentées par l'OCDE au comité.

Selon ces prévisions, à politique budgétaire inchangée, ni la France, ni l'Allemagne ne seront prêtes pour la monnaie unique en 1997, avait indiqué l'OCDE jeudi. Il a simplement rappelé que l'OCDE préparait de nouvelles prévisions qui prendront en compte des modifications importantes, comme la croissance plus forte que prévu des États-Unis.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sus-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour du Québec - District de Montréal
No.: 500-02-02119-943
500-18-000324-963

GAZ MÉTROPOLITAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1717, rue Du Havre, à Montréal, district de Montréal, H2K 2X3, associée commanditaire de la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, société commerciale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires aux mêmes lieux et place; partie demanderesse contre INVESTISSEMENT LAND NA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 72, Aubudon, Dollard-des-Ormeaux, H9B 3E9, district de Montréal; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement situé en la municipalité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS CENT DIX-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-SIX (186-317) au Cadastre officiel de la Paroisse de SAULT AU RECOLLET, circonscription foncière de Montréal.

Avec un immeuble y érigé de trois étages, circonstances et dépendances, et portant le numéro domiciliaire 9950 de ladite rue Papineau, Montréal, Province de Québec, H2B 1Z8.

La mise à prix est fixée à 167 300 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le CINQUIÈME (5e) jour de JUIN 1996 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No.: 500-05-000228-938
500-18-000343-963

BANQUE NATIONALE DU CANADA, institution bancaire légalement constituée en vertu de la loi des banques ayant son siège social au 600, de la Gauchetière ouest, en la ville et district de Montréal, H3B 4L8 et une place d'affaires au 500, Place d'Armes, 9e étage, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3; partie demanderesse contre 137630 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9 et M. RAYMOND AUNE, domicilié et résidant au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Wurtelle à Montréal et composé comme suit:

a) Une partie du lot numéro MILLE NEUF CENT CINQUANTE-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-Pte. 1956), aux plan et livre de renvoi officiels du Village de Hochelaga, mesurant onze pieds (11,6m), vers le nord-est et vers le sud-ouest, quatre-vingt

pièds (80') vers le nord-ouest et vers le sud-est, ayant une superficie de six cent quarante pieds carrés (640 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par le lot 148-1964 (rue), vers le sud-est par l'autre partie du lot 148-1956, vers le sud-ouest, par le lot 148-1927, (rue Wurtelle), vers le nord-ouest par la partie du lot 148-1956, ci-après décrite, tous dudit cadastre.

b) Une partie du lot numéro MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-Pte. 1956), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant treize pieds et quatre dixièmes de pied (13,4') vers le nord-est et vers le sud-ouest, quatre-vingt pieds (80') vers le nord-ouest et vers le sud-est, pour une superficie de mille soixante-douze pieds carrés (1,072 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par le lot 148-1964 (rue), vers le sud-est, par la partie du lot 148-1956, ci-haut décrite, vers le sud-ouest par le lot 148-1927, (rue Wurtelle), vers le nord-ouest par l'autre partie du lot 148-1956, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 2165, 2167 et 2168 de la rue Wurtelle, à Montréal, province de Québec, H2K 2P8, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet à une servitude telle que créée aux termes de l'acte publié à Montréal sous le numéro 3794013.

La mise à prix est fixée à 23 700 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le DOUZIÈME (12e) jour de JUIN 1996 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No.: 500-05-000229-938
500-18-000343-963

BANQUE NATIONALE DU CANADA, institution bancaire légalement constituée en vertu de la loi des banques ayant son siège social au 600, de la Gauchetière ouest, en la ville et district de Montréal, H3B 4L8 et une place d'affaires au 500, Place d'Armes, 9e étage, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3; partie demanderesse contre 137630 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9 et M. RAYMOND AUNE, domicilié et résidant au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Wurtelle à Montréal et composé comme suit:

a) Une partie du lot numéro MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-Pte. 1956), aux plan et livre de renvoi officiels du Village de Hochelaga, mesurant onze pieds (11,6m), vers le nord-est et vers le sud-ouest, quatre-vingt pieds (80') vers le nord-ouest et vers le sud-est, pour une superficie de neuf cent vingt-huit pieds carrés (928 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par le lot 148-1954 (rue), vers le sud-est par l'autre partie du lot 148-1956, vers le sud-ouest, par le lot 148-1927, (rue Wurtelle), vers le nord-ouest par la partie du lot 148-1957, ci-après décrite, tous dudit cadastre.

b) Une partie du lot numéro MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-Pte. 1957), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant neuf

pièds et huit dixièmes de pied (9,8') vers le nord-est et vers le sud-ouest, quatre-vingt pieds (80') vers le nord-ouest et vers le sud-est, pour une superficie de sept cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (784 p.c.) mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par le lot 148-1964 (rue), vers le sud-est, par la partie du lot 148-1956, ci-haut décrite, vers le sud-ouest par le lot 148-1927, (rue Wurtelle), vers le nord-ouest par l'autre partie du lot 148-1957, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 2171 à 2175 de la rue Wurtelle, à Montréal, province de Québec, H2K 2P8, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet aux servitudes telles que créées aux termes des actes publiés à Montréal sous le numéro 3794013 et 4041883.

La mise à prix est fixée à 23 800 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le DOUZIÈME (12e) jour de JUIN 1996 à DOUZE (12) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No.: 500-05-000230-936
500-18-000345-968

BANQUE NATIONALE DU CANADA, institution bancaire légalement constituée en vertu de la loi des banques ayant son siège social au 600, de la Gauchetière ouest, en la ville et district de Montréal, H3B 4L8 et une place d'affaires au 500, Place d'Armes, 9e étage, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3; partie demanderesse contre 137630 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9 et M. RAYMOND AUNE, domicilié et résidant au 874, rue Sherbrooke est, en la ville et district de Montréal, province de Québec, H2L 1K9; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Wurtelle à Montréal et composé comme suit:

a) Une partie du lot numéro MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-Pte. 1957), aux plan et livre de renvoi officiels du Village de Hochelaga, mesurant quinze pieds et deux centièmes (15,2'), vers le nord-est et vers le sud-ouest, quatre-vingt pieds (80') vers le nord-ouest et vers le sud-est, pour une superficie de mille deux cent seize pieds carrés (1,216 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par le lot 148-1964 (rue), vers le sud-est par l'autre partie du lot 148-1957, vers le sud-ouest, par le lot 148-1927, (rue Wurtelle), vers le nord-ouest par l'autre partie du lot 148-1958, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 2177 à 2181 de la rue Wurtelle, à

Montréal, province de Québec, H2K 2P8, dont les murs sud-est et nord-ouest sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet aux servitudes telles que créées aux termes de l'acte publié à Montréal sous le numéro 3794013.

La mise à prix est fixée à 23 125 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le DOUZIÈME (12e) jour de JUIN 1996 à ONZE (11) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour du Québec - District de Montréal
No.: 500-02-021210-948
500-18-000335-969

GAZ MÉTROPOLITAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1717, rue Du Havre, à Montréal, district de Montréal, H2K 2X3, associée commanditaire de la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, société commerciale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires aux mêmes lieux et place; partie demanderesse contre MURRAY KATZ et BERNICE KATZ, tous deux domiciliés et résidant au 4960, Nancy, Pierrefonds, H8Z 2A1, district de Montréal; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Nancy, en la ville de Pierrefonds connu et désigné comme étant la subdivision numéro TRENTE-TROIS du lot originaire numéro SOIXANTE-QUATRE (74-33) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Genève;

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 4960, rue Nancy à Pierrefonds, H8Z 2A1;

SUJET à une servitude créée en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, conformément à un acte publié à Montréal sous le numéro 1719881;

Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 52 700 \$, soit 50% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 26 350 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, Québec H2Y 1B6 le SIXIÈME (6e) jour de JUIN 1996 à ONZE (11) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No.: I.T.A. 9477
500-18-000333-964

DANS L'AFFAIRE DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU - et - Dans l'affaire d'une coti-

sation ou des cotisations établies par le MINISTRE DU REVENU NATIONAL en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage; partie demanderesse contre DONATO TOMASSI, 9116, rue Nobel, Saint-Léonard, province de Québec; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement situé à l'angle de la rue Everett et de la Neuvième Avenue, Quartier St-Michel Nord en la ville de Montréal, connu et désigné comme la partie Sud-Est du lot numéro CENT VINGT-HUIT de la resubdivision du lot numéro CINO CENT SOIXANTE-TROIS de la subdivision officielle du lot QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE (472-563-Pte S.E. 128) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-a-Récollet.

Ledit emplacement mesure, selon le cadastre, trente-cinq pieds et soixante-deux centièmes de pied (35,52') de largeur dans sa ligne nord-est et trente-quatre pieds et trente-six centièmes de pied (34,36') dans sa ligne sud-ouest, sur une profondeur de soixante-dix pieds (70'), mais selon l'occupation, trente-cinq pieds et soixante-deux centièmes (35,52') de largeur dans sa ligne nord-est et de trente-quatre pieds et quatre centièmes de pied (34,04') dans sa ligne sud-ouest, sur une profondeur de soixante-dix pieds (70'), mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: au nord-ouest par la partie nord-ouest dudit lot 472-563-128, au nord-est par la 9ième Avenue, au sud-est par la rue Everett (autrefois rue Bon Air) et au sud-ouest par le lot 472-563-127 (rue), tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 2731 et 2733, rue Everett et 7302 et 7304, Neuvième Avenue, en la ville de Montréal, province de Québec, H2A 3C1, dont le mur nord-ouest est mitoyen en partie.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus particulièrement sujet à une servitude de vue créée aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2061863.

La mise à prix est fixée à 52 300 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le SIXIÈME (6e) jour de JUIN 1996 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour du Québec - District de Montréal
No.: 500-02-013814-954
500-18-000334-962

GAZ MÉTROPOLITAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1717, rue Du Havre, à Montréal, district de Montréal, H2K 2X3, associée commanditaire de la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, société commerciale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires aux mêmes lieux et place; partie demanderesse contre CHERILUS SCHILLER, domicilié et résidant au 3870, Ontario est, Montréal, H1W 1S6, district de Montréal, son lieu de travail étant le 2331, Ontario est, Montréal H2K 1W2; district de Montréal; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTREAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Ontario est, en la ville de Montréal, connu, désigné et composé comme suit, à savoir:

A. De la partie Nord-Ouest, du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-ET-ONZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DIX-HUIT (18 PTE N.O. 271) au cadastre officiel du VILLAGE INCORPORÉ D'HOCHÉLAGA, de forme irrégulière, Bornée latérale partie de lot

au nord-est par les parties nord et sud du lot 18-272 et ainsi que par une partie du lot 18-272 de forme triangulaire, et ci-après décrite au paragraphe B; au sud-est, par la partie sud-est dudit lot 18-271; au sud-ouest, par le lot 18-1822 (étant l'avenue Bourbonnière); et au nord-ouest, par une partie du lot originaire numéro 18 (étant la rue Ontario est) MESURANT LADITE PARTIE, dans sa ligne nord-est QUATRE-VINGT PIÈDS (80') selon les titres et QUATRE-VINGT PIÈDS ET SOIXANTE-CINQ CENTIÈMES DE PIÈDS (80,65') selon l'occupation; dans sa ligne sud-est DIX-HUIT PIÈDS ET SIX DIXIÈMES DE PIÈDS (18,6') selon les titres et DIX-NEUF PIÈDS ET TROIS DIXIÈMES DE PIÈDS (19,3') selon l'occupation; dans sa ligne sud-ouest QUATRE-VINGT PIÈDS ET SEPT DIXIÈMES DE PIÈDS (80,7') selon les titres et QUATRE-VINGT PIÈDS ET DEUX DIXIÈMES DE PIÈD (81,2') selon l'occupation; dans sa ligne nord-ouest (en front sur l'avenue Ontario) VINGT-HUIT PIÈDS ET CINQ DIXIÈMES DE PIÈDS (28,5') selon les titres et VINGT-HUIT PIÈDS ET SIX DIXIÈMES DE PIÈDS (28,6') selon l'occupation; et contenant une superficie de MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE PIÈDS CARRÉS (1884 p.c.) selon les titres et MILLE NEUF CENT TRENTE-ET-UN PIÈDS CARRÉS ET CINQ DIXIÈMES DE PIÈDS CARRÉS (1931,5 p.c.) selon l'occupation. Tous les lots étant dudit cadastre et toutes les mesures étant anglaises et plus ou moins.

B. D'UNE PARTIE TRIANGULAIRE du lot DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DIX-HUIT (18 PTE 272) DUDIT CADASTRE; la ligne nord-ouest de cette partie étant située à une distance de CINQ PIÈDS ET SOIXANTE-QUINZE CENTIÈMES DE PIÈDS (5,75') de la rue Ontario est (mesurée le long de la ligne de division des lots 18-271 et 18-272). Bornée latérale partie du lot au nord-est et au nord-ouest par les parties nord et sud dudit lot 18-272; et au sud-ouest par la partie nord-ouest du lot 18-271; MESURANT LADITE PARTIE de lot dans sa ligne nord-ouest TRENTE-DEUX CENTIÈMES DE PIÈDS (0,32'); dans ses lignes sud-ouest et sud-est ENVIRON CINQUANTE-TROIS PIÈDS ET VINGT-CINQ CENTIÈMES DE PIÈDS (53,25'); et contenant en superficie HUIT PIÈDS CARRÉS ET CINQUANTE-DEUX CENTIÈMES DE PIÈDS CARRÉS (8,52 p.c.). Tous les lots étant dudit cadastre et toutes les mesures étant anglaises.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3870, 3872 et 3874 de ladite rue Ontario Est, en la ville de Montréal, H1W 1S6.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES
EN JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du QuébecSuite
des avis
de la
page
C 8

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LEONARD, NO: 0012-63301. - BREF D'EXECUTION, PROCES-VERBAL DE SAISIE ET AVIS - LA VILLE DE ST-LEONARD, Partie demanderesse, -vs- ALAIN BLAISE PARENT, Partie défenderesse. Le 15e jour de mai 1996, à 10h00, au 6147, MERIEL ST-LEONARD, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ALAIN BLAISE PARENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de marque Honda. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GIUSEPPE VITALE, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIES, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 730-32-000317-953 - BREF D'EXECUTION - Le MICHEL CAGNIAN, Partie demanderesse, -vs- ERIC MORISSETTE, Partie défenderesse. Le 15e jour de mai 1996, à 11h00, au 444, MARIE GOUPI, LACHENAIE, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERIC MORISSETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule Honda Prelude, couleur rouge, imm. 272 026 Qc, n/s A8522XG002010 et acc.; 1 moto Honda 1986, imm. 390843 Qc, couleur bleu et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, huissier du district de Montréal, GASTAN ROY & ASSOCIES, HUISSIERS, (514)471-8078, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR QUÉBEC, DIVISION PETITES CREANCES, NO: 730-32-001472-956 - BREF D'EXECUTION - 3096-3664 QUÉBEC INC. - MEUBL CLUB LIQUIDATION - 1993 - Partie demanderesse, -vs- JEAN-CLAUDE CHARBONNEAU, Partie défenderesse. Le 14e jour de mai 1996, à 11h30, au 485, CHARTRAND, TERREBONNE, Qc, district de Terrebonne, vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE CHARBONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule Oldsmobile Cutlass Supreme, couleur bordeaux, imm. 2ED 890 Qc, et acc. Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, huissier du district de Terrebonne, JACQUES LANTOIT, HUISSIERS - (514)471-8078, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR MUNICIPALE, NO: 94-000658 - BREF D'EXECUTION - VILLE DE HUDSON, Partie demanderesse, -vs- GEORGE MARINOPoulos, Partie défenderesse. Le 16e jour de mai 1996, à 10h00, au 4458, LAMIEL, PIERREFONDS, Québec, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGE MARINOPoulos, saisis en cette cause, consistant en: 1 Télécouleur RCA XL 100 Solid State et acc.; 1 paire de ski Alpin Imura Squano Valley, accessoires pour Jose Amos Hosking; 1 tondeuse à gaz Tecumseh; 1 boîte de lit Queen avec tête de lit couleur noire; 1 Camcorder RCA et acc. Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Benoit PUSKAS, huissier du district de Beauharnois, Soucy, Bruchési, Toulouse & Ass., Huissiers de Justice, 139 rue Salaberry #100, Valleyfield, Québec, J6T 2H8, téléphone: (514) 377-1215, Fax: 377-1218

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 760-02-001552-962 - BREF D'EXECUTION - NICOLE SPANICH, Partie demanderesse, -vs- PETRA PODLUCZKY, Partie défenderesse. Le 16e jour de mai 1996, à 13h00, au 93, HIGHLANDS, LASALLE, Québec, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETRA PODLUCZKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 Tondeuse à gaz Dynamark 21 Noma; 1 BBO au gaz propane Fiesta 5000 et acc.; 1 automobile de marque Plymouth Horizon, no, plaque YXK 118 Qc, 4 portes. Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Benoit PUSKAS, huissier du district de Beauharnois, Soucy, Bruchési,

Toulouse & Ass., Huissiers de Justice, 139 rue Salaberry #100, Valleyfield, Québec, J6T 2H8, téléphone: (514) 377-1215, Fax: 377-1218

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 505-02-002720-948, 157488 CANADA INC. VS RICHARD BLACKBURN Le 16 mai 1996, à 10h00, au 1581 Churchill, Chamby, district de Longueuil, seront vendus par Huissier de Justice, les biens saisis en cette cause soit: 1 bicyclette d'exercice C.C.M.; 1 balayeur Electrolux avec acc.; 1 téléviseur couleur Citizen 19"; video VHS R.C.A. avec acc.; etc. MICHELE P. BERNIER, huissier de Justice, info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 500-02-023467-940, ALLARD ET GEMOND INC. vs CUY DOCAUT Le 16 mai 1996, à 10h00, au 1089 De La Marine, Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par Huissier de Justice, les biens saisis en cette cause soit: 1 ensemble de salle à dîner bois rose, 6 chaises, 1 bahut, table avec dessus vitre; 2 causeuses en tissu coquille d'oeuf; ordinateur de marque Mitac avec acc.; etc. ALAIN LAROSE, huissier de Justice, info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 9301-10420, PERC, AMENDES VILLE DE LASALLE VS VANDRA HOLDER, Le 15 mai 1996, à 10h00, au 8887 Gloria, Lasalle, district de Montréal, seront vendus par Huissier de Justice, les biens saisis en cette cause soit: 1 téléviseur Mitsubishi 20" et acc.; 1 magnéscope VHS HiFi 244 et acc.; système de son comprenant ampli Onkyo, lecteur cassettes Onkyo; lecteur de disque compact Onkyo; 2 haut-parleurs Infinity et acc. ALAIN LAROSE, huissier de Justice, info: 674-6400, BERNIER ET MARTIMBAULT.

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-61-0006128-943, PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- MASSIMO SANTORI, défendeur. Le 15 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 305 rue de Mijas, en la cité Vimont, Laval, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde; 1 téléviseur 28 pouces, couleur; RCA; 1 magnéscope JVC; 2 fauteuils en tissu, beige; ET AUTRES ARTICLES DIVERS. Condition: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, HUISSIER, 2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 150, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Laval, Qc. H7L 1L3. Tél: (514) 622-9222. Montréal, 02 mai 1996.

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-61-000651-940, PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- STÉPHANE POTHIER, défendeur. Le 15 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1805 rue Jean Picard, #8, en la cité Laval, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son; 2 causeuses en cuir; 1 four micro-ondes. Condition: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, HUISSIER, 2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 150, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Laval, Qc. H7L 1L3. Tél: (514) 622-9222. Montréal, 02 mai 1996.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-27-008915-929, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- ALAIN TISSEUR, défendeur. Le 15 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 10, LESSARD, en la cité ST-CONSTANT, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de marque Pontiac, modèle 6000, imm. FN14265, n/s 2G2AF5R19H9223608; 1 camion de marque Ford, modèle F250, imm. FNE 6177. Condition: ARGENT COMPTANT. 2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, Longueuil, le 01 mai 1996.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-004348-961, COMMISSION SCOLAIRE DE TAILLON, demanderesse, -vs- GASTON DURAND, défendeur. Le 15 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 3975, rue YORK, en la cité ST-HUBERT, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo de marque Quasar; 1 machine à coudre de marque Singer Futura; 1 téléviseur portatif de marque Emerson; 1 camion de marque Ford, modèle Ranger XLT, n/s 1F1BR10S6008732. Condition: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN DAVAIL, huissier de Justice, 2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, Longueuil, le 01 mai 1996.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 95-010517 - LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- STÉPHANE LATENDRESSE, défendeur. Le 14 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 387, rue BAKER, en la cité GREENFIELD PARK, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de

Marchand
Daoust inc.AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JOHANNÉ DANEAU
4107, De Richelieu
Montréal (Québec) HAC 1A1

AVIS est par les présentes donné que la susdite débiteur a fait cession de ses biens le 24 avril 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 mai 1996 à 10 h 00 au bureau du syndic, 200, rue Saint-Jacques, bureau 1000, Montréal (Québec).

Montréal, le 4 mai 1996.

MARCHAND, DAoust INC.,
syndic

200, St-Jacques, # 1000
Montréal (Qc) H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

marque Toyota, modèle Tercel, imm. YFN 023, n/s 1T2EL4603M1001800. Condition: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, 466-2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, Longueuil, le 01 mai 1996.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 505-61-003203-940, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- NATHALIE FLEAU, défendeur. Le 14 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 5434, rue QUEVILLON, en la cité ST-HUBERT, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de marque Sunbird, imm. ZKX 946, n/s 162JB11H4N7534341. Condition: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, 466-2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, Longueuil, le 01 mai 1996.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-017453-957, 9012-9521 QUÉBEC INC. Partie demanderesse, -vs- A & B PALETTE, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 3555, DES ENTREPRISES, à TERREBONNE, Le 14 mai 1996, à 11h00, savoir: 1 Lot d'environ 2000 palettes en bois, assemblées en non; 1 lit; 1 socle à bois. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur, DONNE à St-Jérôme, ce 02 mai 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIES, HUISSIERS, 110 de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 633 001 865, ANDRÉ TANGUAY, HUISSIER, 2628, GRENIER POISSANT & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 150, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Laval, Qc. H7L 1L3. Tél: (514) 622-9222. Montréal, 02 mai 1996.

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-61-000651-940, PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- JOEL ALAIN TETHE, défendeur. Le 16 mai 1996, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 7723 rue Renée, en la cité Lasalle, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Honda de modèle Civic LX, de couleur blanche, portant n/s: JHME0397JS00091 et immatriculé WFF 989 le tout avec acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, 01 mai 1996. Information: DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277, GRENIER & ASS., HUISSIER.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR DU QUÉBEC (CH. CIVILE) SUPÉRIEURE, NO: 760-05-000692-937 - DEMANDE DE PAIEMENT ET AVIS DE VENTE, ROLLAND SAUVÉ, demandeur, -vs- NABIL EL RIMAWI, Partie défenderesse. Le 17e jour de mai 1996, à 11h00, au 3445 BOUL. GOUIN OUEST, MONTREAL, Qc, district de BEAUXHARNOIS, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NABIL EL RIMAWI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléphone cellulaire "DPC 550 MICRO TAC" avec chargeur et 2 batteries; 1 Fax "Pinney Bowes" et acc.; 1 coffre-fort "Gardex", plusieurs autres articles tels que: télécouleur, appareils ménagers, tondeuse, outils divers, mobiliers. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JACQUES DUGUAY, huissier du district de Beauharnois, Etude Despaigny et Associés, HUISSIERS: (514)377-2582, Fax: 377-2583, 72, rue Montcalm, suite 205, Valleyfield, Québec, J6T 2C9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-04-001999-962

COUR SUPÉRIEURE

JOSEF VANDAL

-vs- YVES TREMBLAY

-ET- Requérante

LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

Mis-en-cause

G7:AVIS A: MONSIEUR YVES TREMBLAY

ORDRE est donné à monsieur Yves Tremblay, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, Jacques-Cartier Est à Longueuil, salle 1.17, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Dans l'affaire de la faillite de: **ROGER BOUCHARD**, traducteur, domicilié au 4585, boul. de La Grande Allée, apt. 10, Longueuil (Québec) J4Z 3J9. Failli

Avis est donné que **ROGER BOUCHARD** a fait cession de ses biens le 24 avril 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 mai 1996 à 16h15, au bureau du syndic au 1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1430, Montréal (Québec).

Daté de Montréal, ce 26e jour d'avril 1996.

CLAUDE LUSSIER, c.a., Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS

1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1430

Montréal (Québec) H3B 4W5

Tél.: (514) 878-4545

Blainville: Tél.: (514) 979-3880

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 16^{ème} jour d'avril 1996, **RAYMOND GUEVIN**, a été déclaré en faillite, résident et domicilié au 340, rue De Bretagne, Longueuil (Québec), et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de mai 1996 à 9 h 30, au bureau du sequestre officiel, situé au 5, Place Ville Marie, 8e étage, bureau 800, Montréal (Québec).

SAM LEVY & ASSOCIÉS INC., Syndic

SAM LEVY, C.A., Syndic/Administrateur

SAM LEVY & ASSOCIÉS INC., 276, rue St-Jacques Ouest

Bureau 926

Montréal, Québec H2Y 1N3

Tél.: (514) 282-9999

Télex: (514) 282-6607

Une copie de L'ACTION EN DÉCHÉANCE DE L'AUTORITÉ PARENTALE ET EN CHANGEMENT DE NOM, UN AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE RELATIVEMENT À LA CONTESTATION ET UNE LISTE DE PIÈCES à être laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, à votre intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLÉZ AGIR EN CONSÉQUENCE!

IONGUEUIL, LE 29 AVRIL 1996

LE GREFFIER ADJOINT

Cour Supérieure

MES GUERIN ET ASSOCIES,

A/S Me Sylvie Guerin, avocate

2010, Chemin de Chamby

Bureau 102,

Longueuil, Qc

J4J 3Y2. Tél.: (514) 646-5599

AVIS DE NON RESPONSABILITÉ

PRENEZ AVIS que madame Bernice

Géraldine Landry née le 26

septembre 1930 ainsi que monsieur

Norman Montgomery Brownlee né le 12 mars 1939 ne sont aucunement responsables des dettes de leur fils

Norman Landry-Brownlee né le 30 mars 1974.

Longueuil, ce 1er mai 1996

Bernice Géraldine Landry

Norman Montgomery Brownlee

AVIS DE NON RESPONSABILITÉ

SOYEZ AVISÉS que madame

Jeannette Busque née le 9 juin 1933

étant mariée sous le régime de la

séparation de biens avec monsieur

Maurice Perreault né le 7 décembre

1930, n'est donc aucunement

responsable des dettes ou toute

autre obligation contractée par

monsieur Maurice Perreault.

Montréal, ce 1er mai 1996

Jeannette Busque

Dans l'affaire de la faillite de:

Wasken Malayan, Homme d'Affaires

(n.s. — 266-350-784)

8255 L'Acadie, apt. 3

Montréal, Québec

H3N 2W3

ayant fait affaires sous le nom

"Tabagie de la Promenade"

1125-1155 rue Sherbrooke ouest

Montréal, Québec H3A 2N3

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE

ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le

debtéur susdit a déposé une

cession le 23 avril 1996, que la

première assemblée des créanciers

sera tenue le 16 mai 1996 à 09h15

au bureau du syndic, 1085 St-

Alexandre, #400, Montréal, Québec.

DATÉ DE Montréal, ce 24 avril 1996.

PFIEFFER & PFIEFFER INC.

Syndic

ADRESSE:

1085 St-Alexandre, #400

Montréal, Québec,

H2Z 1P4

Tél: (514) 393-8122

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné

que, suite au décès de Ronald A.

Barry, en son vivant domicilié au

1100, Dr. Penfield, appartement

1415, en la ville de Montréal,

province de Québec, H3A 1A8,

survenu le 27 octobre 1995, un

inventaire des biens du défunt a été

fait par le liquidateur successoral,

Pierre VENNE, le 26 avril 1996,

conformément à la loi et annexé à un

acte de déclaration reçu par Danièle

Leroux, notaire, le 30 avril 1996, sous

le numéro 3106 de ses minutes.

Cet inventaire peut être consulté par

les intéressés, à l'étude de Me

Danièle Leroux, notaire, sise au 630,

boulevard René-Lévesque ouest,

bureau 2500, en la ville de Montréal,

province de Québec, H3B 4T8.

Montréal, salle 2.07 à 9h15 de l'avant-midi, le 27 juin 1996, suite à la publication de l'avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété et extinction de servitude a été remise au greffe à l'intention de LA SUCCESSION DE FEU MARIE LOUISE ROUQUETTE, LA SUCCESSION DE FEU CALIXTE GALIBERT et LA SUCCESSION DE FEU EMILE GALIBERT.

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

Suite
en page
B 11175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER**CHARLEVOIX - CAP À L'AIGLE**
Maison d'été, 6 c.c., foyer, bord de l'eau.
Juin et septembre. (418) 688-8287.**CHARLEVOIX**
Sur les hauteurs de Cap-à-l'Aigle. Vue
sur le fleuve, grande maison, foyer, ter-
rasse, toutes commodités. 550\$/sem.
Tél. les soirs: (418) 688-1354 (sem.),
(418) 688-8287 (week-end).**ILE D'ORLÉANS**, superbe maison 1840,
bord fleuve, 4 c.c., foyer, w.-end/sem.
(418) 527-1573.**ILE DU PRINCE ÉDOUARD** (près Char-
lottetown). Maison familiale, 3 c.c., du 3
au 24 août. 600\$/semaine, tout compris.
902-566-5120.**LAC L'ACHIGN**. Superbe grande mai-
son, tout confort, pour la saison. 273-
2360, 1-563-2942.176
CHALET À LOUER**CHALET** neuf, 4 chambre à coucher, lac
Simon. 2 juil. - 2 août: 3000\$. Tout équi-
pé, chaudière, pédalo. 744-0494,
(418) 428-3813.**CHALET** (2) à Métis sur mer. Juin à
octobre. Plage, boisé mature. Grand: 3
c.c., 2 s.b., foyer, fenêtres panorami-
ques. 550\$/sem. Petit: 4 pces, galerie.
350\$/sem. (418) 936-3139.**CHARLEVOIX** St-Irénée, près Domaine
Forêt, vue incomparable. Bachelors (gar-
çonniers) mois/sem./l. sem. Tél. + télé-
copieur: 514-966-9161.**LAC DES SABLES (STE-AGATHE)**
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr.
terrain paysager. Semaine. 256-0179.180
A PARTAGER4 1/2, près U. de M., à partager femme
non-fum., responsable et calme. 275\$ +
fruits. 737-9784.**SUIS À LA RECHERCHE** d'une coloc.
tranquille pour partager app. sur Plateau,
dès juin ou juillet. Claire: 282-6425.185
CHAMBRES ET PENSIONS**A VOIR**. Étudiant, voyageur. Magnifique
salon double meublé, dans 7 1/2. Pla-
teau. 350\$. Libre 1er juin. Louise: 527-
1975.**PARIS**. Splendide appart. donnant sur
parc, refait à neuf, 2-4 personnes, meu-
blé ancien, tout équipé. (514) 968-0262.**SUD FRANCE**. Québécois installé ds
Corbières. Aude, louant grand loft réno-
vé, mezz., tout équipé, indépendant sur
terme de 200 ans. Idéal couple + en-
fants. Plac., terrasse. BBO. Alt. 560 m.
Région réputée pr châteaux médiévaux.
Prox: Toulouse, Carcassonne, Montpel-
lier, Espagne. Prix: juillet, août
500\$/sem. Hors saison: 375\$. Tél:
(33) 68 89 81 61. Ecrire: Vivies, 11190,
Arques, France.175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER**A PERCÉ** (Gaspésie). Jolie maison tou-
te équipée, 2 c.c., avec vue Ile Bonaven-
ture. Location semaine. (418) 782-5234.251
BUREAUX À LOUER**VIEUX-MONTRÉAL**, charmant air, as-
censeur, métro Square Victoria, parking.
300 à 1 800 p.l.c.a. 849-5411 ou William
731-9490; 430 Ste-Hélène.301
OEUVRES D'ART**ALBERT ROUSSEAU** "Maison du
Grand Châlain", huile sur toile
24/30", cadre feuilles d'or, 8 000\$. (418)
694-9083**RIOPELLE**, estampe 1969, "Joutes",
3000\$. 674-9688 après 17h.307
LIVRES / DISQUES**A BON PRIX** Achat de LIVRES et d'OB-
JETS. Service à domicile. 274-4659.**ACHATS DE LIVRES**. Succession, éva-
luation, etc.. Service à domicile. Bruno
Lalonde. 524-2619.313
ORDINATEURS**APPLE POWER BOOK**
150, 4-80, 950\$
270-2240**MOBILIER DE BUREAU**
ET ACC.**LIQUIDATION**, + de 300 bureaux,
chaises, filières, neufs/usagés. 685-
4051.**Les Aménagements F.B. Inc.**320
AMEUBLEMENT**ENS.** salle à m. en chêne. Table 60",
vaisselier double, 6 chaises. Comme
neuf. 648-6750.**MOBILIER** salle à manger. Style québé-
cois, pin naturel, vaisselier, bahut,
meuble coin, table rectang. (2 rallonges),
6 chaises. Par ébéniste. 4 000\$.
(514) 263-6293.**POUR 3 PIÈCES**, sobre, propre, aubai-
ne. 5711A Bordeaux, de 8h00 à 20h00.**SALLE À DINER**, style chinois. Table, 4
chaises, buffet 72". Mout nacre de perle.
3 000\$. 694-1619.251
BUREAUX À LOUER

PROFESSIONNELS RECHERCHÉS

CABINET DE 14 AVOCATS EXERÇANT AU 83
RUE ST-PAUL OUEST DANS UN EDIFICE
HISTORIQUE DU VIEUX-MONTRÉAL, DISPOSE
DE 4 BUREAUX MEUBLÉS (TÉLÉPHONE, FAX,
SALLE DE CONFÉRENCE, SECRÉTARIAT ET
TOUS SERVICES) À LOUER À TOUT
PROFESSIONNEL (AVOCAT, NOTAIRE,
COMPTABLE OU INGÉNIEUR).**ME JEAN-FRANÇOIS BERTRAND**

(514) 842-8051 (B)

(514) 484-7186 (R)

(LAISSEZ MESSAGE)

GRILLES DE SÉCURITÉ EN ACIER

Sur mesures par sculpteur. 526-7546.

415
INFORMATIQUE**ADMINISTRATEUR/TRICE**
DE LA MISE EN MARCHÉ
DES PRODUITS

35 000 \$ à 45 000 \$ / an.

Permanent,
du lundi au vendredi.2 ans expérience traduc-
tion domaine marketing
logiciels requis, connais-
sance marché européen
un atout. Français à an-
glais parlés & écrits re-
quis, connaissance alle-
mand, hollandais, scandi-
nave, espagnol: atouts.
Traduction de stratégies
de marketing, manuels
techniques, programmes
et promotions de mise
en marché existantes
mais requérant adapta-
tion aux marchés euro-
péens / mise en marché
des produits / contacts
clients.Postez CV: CEC St-Laurent
774, Décarie, Local 302
St-Laurent, Qc
H4L 5H7
Réf: 2063223460
EMPLOIS DEMANDÉS**CHAUFFEUR PRIVÉ** avec expérience et
connaissance approfondie des circuits
routiers. Disponible imm. Naser: 337-
7204.501
OCCASIONS D'AFFAIRES**MACHINES DISTRIBUTRICES**
Avez votre propre route. Cie québécoise.
(514) 849-5601.523
TRADUCTION, RÉDACTION**TRADUCTION (F/A)** académique
(sciences sociales, ...) et générale. 8 ans
exp. Réf. Tarifs rais. 279-3644.530
COURSInstitut canadien de
technologie (CIT)• Cours d'informatique
• Introduction à l'ordinateur
• Cours de langues (anglais et autres)1315 boul. de Maisonneuve
Ouest, suite 300, Montréal
Tél.: (514) 844-1248**ANGLAIS - ÉCOLE DES MAÎTRES**
• Économisez 150\$. 849-2828.530
COURS**ANGLAIS INTENSIF** diplôme McGill.
Privé et semi-privé. Depuis 1990. 849-
5464.**COURS DE VIOLON**. Tout âge. Adultes,
enfants (dès 3 ans). 335-1798.**DOUBLEZ VOS CHANCES!**
Diction, prononciation, conversation en
anglais avec spécialiste. 524-3274.**ENSEIGNEMENT CORRECTIF** indivi-
duel en mathématique. Spécialiste:
Ph.D. 389-5001.**ESPAGNOL, ANGLAIS, FRANÇAIS**.
Petits déjeuners linguistiques. Samedi
ou dimanche. Aussi cours en semaine.
Méthode audio-visuelle. Conversation.
Message: 738-9019.542
MASSOTHÉRAPIE**CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES**
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917**OUTREMENT**. Massothérapeute,
membre F.Q.M.M. Suédois, polarité,
drainage lymphatique. Poss. serv. domi-
cile. Marie-Danielle: 270-3385.546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE**SAKHO**, Grand médium voyant vous
aide à résoudre vos problèmes affectifs.
Réconciliation, chance en affaires. 937-
2402.550
VOYAGES**DAME** très indépendante cherche per-
sonne sérieuse pour voyager à l'étran-
ger. 254-6204.**PASSION VOILE**. Forfaits 2, 5, 7 jrs.
initiation voile avec capitaine, au Lac
Champlain. 3 à 5 pers. 2j. 142\$/pers. 5j.
324\$/pers. 7j. 438\$/pers. 642-6516552
SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

DU NOUVEAU À LAVAL

Les vendredis rencontres: souper, ani-
mation, musiciens, pour gens d'affaires
et professionnels. 35 a. +. 661-1996.560
ENTRETIEN, RÉNOVATION**GILLES COUVREUR**. Garantie 5-25a.
Répar. 728-5235, (800) 544-7731.**PEINTRE DE MÉTIER**, travail garanti et
satisfaction. 722-1285.**RÉNOVATION** selon votre budget.
Gilles: 728-5235, (800) 544-7731.565
RESTAURATION DE MEUBLES**SPECIALISTE** en restauration et finition
de meubles anciens, décapage de boi-
series. Estimation: 521-9012.575
DÉMÉNAGEMENTS**ARTISAN - DÉMÉNAGEUR**
Courtis, ponctuel, attentionné
VINCENT, 946-9553**BARO + MIRON TRANSPORTS INC.**
Résidentiel - commercial, Québec-Onta-
rio. Assur. complètes. (514) 632-2593 1-
800-469-9441.**DÉMÉNAGEMENT AUTREMENT**
On vous écoute, c'est toute la différence.
Marina: (418) 529-5111.**GILLES JODOIN TRANSPORT INC.**
Déménagements de tous genres. Spé-
cialité: Appareils électriques. Assurance
complète. 253-4374.695
AUTOMOBILES**MAZDA CRONOS 1994**, transmission
manuelle, tout équipée, 34 000km. 15
2005. 765-3349.**V.W. CABRIO 95**, noire, A-1, 35 000km.,
5 vit. tout équipée, garantie Volks,
22 000\$. 526-8097.**VOLKS PASSAT GL 91**, Man., t. équi-
pée, air clim., toit ouvrant, sièges chauff.,
etc. 75 000km, 10 900\$. 731-0353.

DÉCÈS

Un don
aux œuvres
du Cardinal Léger
exprime vos condoléances et
aide les plus
pauvres du monde;
ceux d'ailleurs et
ceux d'ici.Utilisez les cartes dans
les maisons funéraires.
Nous enverrons votre
message de sympathie à la
famille éplorée.
Pour information:
(514) 495-2421

REMERCIEMENTS

MARCOTTE, GUYLa famille de Guy Mar-
cotte, professeur retraité
de la C.E.C.M. et ancien
permanent de l'Alliance
des Professeurs, vous
remercie des marques
de sympathie manifes-
tées lors du décès, sur-
venu le 26 mars 1996.
Veuillez considérer ces
remerciements comme
personnels.LA FONDATION DIANE HÉBERT
pour le don d'organes
a besoin de vous**POUR SAUVER DES VIES...
FAITES LE DON !****Pour informations: (514) 965-0333**

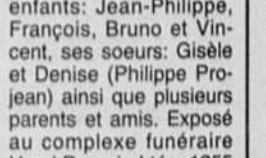
DÉCÈS

GAGNON, M. HENRIEntouré de sa famille au Centre Hospitalier Ste-Marie de
Trois-Rivières, le 30 avril 1996, est décédé à l'âge de 78
ans M. Henri Gagnon, ingénieur chimiste, époux de
Louissette Landry demeurant à Trois-Rivières.Le défunt est exposé au Centre Funéraire Rousseau &
Frère Ltée. 445 Des Volontaires, Trois-Rivières, à
compter de jeudi de 19h à 22h. Vendredi de 14h à 17h
et de 19h à 22h. Puis samedi, jour des funérailles à
compter de 9h30.Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant, en
l'église St-Jean de Brébeuf, 2850 Boul. des Forges,
Trois-Rivières à 11h.L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-
Rivières.Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse,
Louissette Landry, ses enfants: Christian (Marie-Josée
Vincent), Jean-Pierre (Lise Parent), Anne, Richard
(Caroline Dubé), Lucie (Daniel Brousseau).Ainsi que plusieurs petits-enfants, sœurs, frère, belles-
sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, cousins, cousines
et ami(e)s.Des dons à la Fondation du Centre Hospitalier Ste-Marie de
Trois-Rivières, 3350 Boul. Royal, Trois-Rivières,
G9A 5Z4 seraient appréciés.Pour renseignements: Rousseau & Frère Ltée
Tél.: (819) 374-6225
Tél.: (800) 246-6225
Fax: (819) 374-6227

CHARBONNEAU, PIERRE

À Ottawa, le 1er mai 1996, à l'âge de 67 ans, est
décédé Pierre Charbonneau, époux de Lucette Lacasse.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille
Dominique (Réjean Gaudreau), son petit-fils Louis, ses
sœurs Victoire (Roger Munn), Ghislaine (Jean-Paul
Mercier décédé), Andrée (Jean-Pierre Claude), Suzanne
(Claude Bérubé), Luce, ses belles-sœurs, beaux-frères,
nièces, neveux et amis.Diplômé en philosophie des universités de Montréal et
Chicago, M. Charbonneau a connu une fructueuse
carrière à la Société Radio-Canada où il fut notamment
Directeur du Service des Nouvelles de la télévision et de
la radio françaises de 1969 à 1972.Éditorialiste au Nouveau Journal, il a aussi collaboré à
Cité Libre dans les années 60 et publié de nombreux
articles, éditoriaux et chroniques dans Le Travail, Le
Monde professionnel et les Écarts du Canada français.Il est également l'auteur de deux romans publiés aux
Éditions Pierre Tisseyre: La baie heureuse en 1981 et
L'heure du berger en 1984.Des dons à la Société Alzheimer d'Ottawa-Carleton
seraient appréciés.Une messe commémorative sera célébrée à l'église
Notre-Dame-de-Grâces (coin NDG et Décarie) lundi, le 6
mai 1996, à midi trente, à laquelle sont conviés parents
et amis.LA FONDATION DIANE HÉBERT
pour le don d'organes
a besoin de vous**POUR SAUVER DES VIES...
FAITES LE DON !****Pour informations: (514) 965-0333**

DÉCÈS

FORTIN J. GÉRARDÀ Montréal le 3 mai
1996, à l'âge de 82 ans
est décédé M. J. Gérard
Fortin, époux de feu
Lucille Bouvier, fonda-
teur de J. Gérard Fortin
et Associés Inc. courtiers
d'assurance Denis 1936.
Il laisse dans le deuil ses
enfants: Aline, Jean
(Lise Lachapelle), Gilles,
Suzanne, ses petits-
enfants: Jean-Philippe,
François, Bruno et Vin-
cent, ses sœurs: Gisèle
et Denise (Philippe Pro-
jean) ainsi que plusieurs
parents et amis. Exposé
au complexe funéraire
Urgel Bourgeois Ltée, 1255
Beaumont, Ville Mont-
Royal (métro l'Acadie).
Les funérailles auront
lieu le mardi 7 mai à
11 heures en l'église de
l'Immaculée Conception,
1855 Rachel Est et de là
au cimetière Notre-Dame
des Neiges. Parents
et amis sont priés
d'assister sans autre
invitation. Heures des
visites: Dimanche, 5 mai,
de 19h à 22h, lundi de
14h à 22h, puis mardi
à compter de 9h.POUR QUE
LE MONDE
TOURNE
PLUS
JUSTELA FONDATION DIANE HÉBERT
pour le don d'organes
a besoin de vous**POUR SAUVER DES VIES...
FAITES LE DON !****Pour informations: (514) 965-0333**DÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIXDÉVELOPPEMENT
ET PAIX

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Jeu de	Philadelphie 2, Floride 0
Hier	New York à Chicago
	Los Angeles à Pittsburgh
	Philadelphie à Atlanta
	Montréal à Houston
	Floride au Colorado
	St. Louis à San Diego
	Cincinnati à San Francisco
Aujourd'hui	
	New York (Jones 1-1)
	à Chicago (Castillo 1-2), 14h20.
	Floride (Hammond 1-4)
	au Colorado (Freeman 2-2), 15h05.
	Cincinnati (Portugal 0-4)
	à San Francisco (Leiter 2-3), 16h05.
	Los Angeles (Valdes 2-1)
	à Pittsburgh (Wagner 3-2), 19h05.
	Philadelphie (Mims 0-0)
	à Atlanta (Glavin 2-3), 19h10.
Montréal	(Rue 2-1)
	à Houston (Kile 3-2), 20h05.
	St. Louis (Stottlemire 1-2)
	à San Diego (Barnman 2-2), 22h05.
Dimanche	
	Philadelphie à Atlanta, 13h10.
	Los Angeles à Pittsburgh, 13h35.
	New York à Chicago, 14h20.
	Montréal à Houston, 14h35.
	Floride au Colorado, 15h05.
	St. Louis à San Diego, 16h05.
	Cincinnati à San Francisco, 20h05.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	18	10	.643	—
Philadelphie	15	11	.577	2
Atlanta	16	12	.571	2
New York	12	14	.461	5
Floride	11	18	.379	7 1/2
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	14	14	.500	—
Houston	14	14	.500	—
Pittsburgh	13	14	.481	1/2
St. Louis	12	16	.429	2
Cincinnati	9	17	.346	4
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	18	10	.643	—
San Francisco	14	13	.519	3 1/2
Los Angeles	14	15	.483	4 1/2
Colorado	12	14	.462	5

LIGUE AMÉRICAINE

Jeu de	Toronto 7 Milwaukee 5
	Californie 3 Oakland 1
	Detroit 5 Texas 2
	New York 5 Chicago 1
	Cleveland 6 Seattle 3 (suspendu)
Hier	
	Toronto à Boston
	Texas à Detroit
	Milwaukee à Baltimore
	Chicago à New York
	Oakland à Kansas City
	Minnesota en Californie
	Cleveland à Seattle
Aujourd'hui	
	Toronto (Viola 0-1)
	à Boston (Gordon 1-2), 13h05.
	Texas (Pavlik 3-0)
	à Detroit (Gohr 1-3), 13h15.
	Milwaukee (Sparks 1-3)
	à Baltimore (Mussina 3-2), 13h35.
	Chicago (Alvarez 1-2)
	à New York (Key 1-3), 13h35.
	Oakland (Wojciechowski 2-0)
	à Kansas City (Gubica 2-2), 20h05.
	Minnesota (Rodriguez 2-2)
	en Californie (Grimsley 1-1), 22h05.
	Cleveland (Lopez 1-0)
	à Seattle (Menhart 0-2), 22h05.
Dimanche	
	Toronto à Boston
	Texas à Detroit
	Milwaukee à Baltimore
	Chicago à New York
	Oakland à Kansas City
	Minnesota en Californie
	Cleveland à Seattle

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
New York	15	10	.600	—
Baltimore	14	13	.519	2
Toronto	13	14	.481	3
Detroit	10	19	.345	7
Boston	8	19	.296	8
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	17	8	.686	—
Chicago	15	12	.556	3
Minnesota	14	12	.538	3 1/2
Milwaukee	12	14	.461	5 1/2
Kansas City	9	19	.321	9 1/2
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Texas	17	11	.607	—
Seattle	16	11	.593	1/2
Californie	15	12	.555	1 1/2
Oakland	13	14	.481	3 1/2

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST

Philadelphia contre Floride	
Jeu de	Floride 2 Philadelphia 0
Ce soir	Floride à Philadelphia, 19h00.
Le mardi 7 mai	Philadelphia à Floride, 19h30.
Le jeudi 9 mai	Philadelphia à Floride, 19h30.
Le dimanche 12 mai	Floride à Philadelphia, 15h.
Pittsburgh contre Rangers	
Hier	Rangers à Pittsburgh, 19h30.
Dimanche	Rangers à Pittsburgh, 15h00.
Le mardi 7 mai	Pittsburgh à Rangers, 19h30.
Le jeudi, 9 mai	Pittsburgh à Rangers, 19h30.
Le samedi 11 mai	Rangers à Pittsburgh, 19h30.

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Detroit contre St. Louis	
Hier	St. Louis à Detroit, 19h30.
Dimanche	St. Louis à Detroit, 15h00.
Le mercredi 8 mai	Detroit à St. Louis, 20h00.
Le vendredi 10 mai	Detroit à St. Louis, 20h00.
Le dimanche 12 mai	St. Louis à Detroit, 15h.
Colorado contre Chicago	
Jeu de	Chicago 3 Colorado 2 (P)
Ce soir	Chicago à Colorado, 22h00.
Le lundi 6 mai	Colorado à Chicago, 20h30.
Le mercredi 8 mai	Colorado à Chicago, 20h30.
Le samedi 11 mai	Chicago à Colorado, 22h.

Championnat mondial: l'équipe canadienne vainc la Russie en fusillade

Le Canada à la finale

ALAN ADAMS
PRESSE CANADIENNE

Vienne — Un but de Yannick Perreault au septième tir de barrage a permis au Canada d'arracher une victoire de 3-2 contre la Russie, hier, en demi-finale du Championnat mondial de hockey sur glace. Le Canada sera opposé aux Tchèques en finale demain matin.

Le match s'était terminé 2-2 après prolongation de 10 minutes, forçant la tenue de la fusillade. Cinq joueurs de chaque côté ont tour à tour tenté de déjouer le gardien adverse mais cette première phase de série de pénalité s'est terminée 1-1. Lors de la deuxième série de tirs et après un succès russe, Paul Kariya a égalé les chances. Puis, après le raté de Viktor Kozlov, qui n'a pu déjouer le gardien Curtis Joseph, Perreault a fait mouche contre Treflov pour sceller l'issue de la rencontre.

Le Canada a d'ailleurs profité d'une performance hors du commun du gardien Ranford, qui n'a pas failli face à

16 lancers au troisième tiers seulement. À la toute fin du temps réglementaire, le Russe Vladimir Vorobiev a cependant raté un filet abandonné.

Tirant de l'arrière 2-0 après une période, le Canada a commencé à déployer son jeu robuste, si souvent remarqué en rencontres internationales. Echéec avant, mises en échec complètes, robustesse: tout le jeu en deuxième s'est fait dans la zone russe.

Jason Dawe a d'abord réduit l'écart à 2-1 quand il a fait dévier le lancer de Darryl Sydor, à 1 min 40 du deuxième engagement. L'égalité a été créée une dizaine de minutes plus tard par le défenseur Steve Duchesne, dont le tir a atteint la lucarne droite.

Dmitri Kvartalnov a profité d'une pénalité pour obstruction au premier vingt pour briser la glace.

Puis, Kariya a reçu sa première pénalité du tournoi et son absence a coté d'un but aux Canadiens.

Une rondelle perdue devant le filet a finalement été contrôlée par Sergei Brylin, qui a fait 2-0 à 16 min 32.

L'adversaire du Canada en finale

Démonstration tchèque

Vienne (AFP) — La République tchèque s'est aussi qualifiée pour la finale en surclassant les États-Unis 5-0.

Les Tchèques ont scellé le sort du match dès les deux premières minutes, alors qu'ils évoluaient en infériorité numérique, en inscrivant deux buts en l'espace de quelques secondes, par Prochazka (2) et Kucera (2), sur deux énormes erreurs de la défense américaine. KO debout, les Américains n'allaient jamais se remettre de cette entrée en matière catastrophique.

Les Tchèques, au contraire, faisaient apprécier leur vitesse d'exécution et leur technique individuelle au service d'un remarquable jeu de passes. Roman Turek, impérial dans

sa cage, se chargeait d'annihiler les quelques tentatives américaines et Vejvoda ajoutait un troisième but sur un jeu de puissance, en exploitant une mauvaise relance d'un défenseur adverse.

Les Américains tentaient bien de réagir en deuxième période, mais les Tchèques faisaient tourner le palet, en conservant un bon rythme, et se créaient également quelques occasions.

Dans le dernier tiers-temps, les Tchèques continuaient de quadriller parfaitement la glace, devant un Turek irrécupérable. Vejvoda, sur un contre, puis Patera, qui se présentait seul face à Dufus, le gardien américain, après avoir éliminé deux défenseurs, corsaient encore l'addition.

Grand Prix de Saint-Marin

Tous contre Hill et Villeneuve

PATRICE BURCHKALTER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Imola — En réalisant le meilleur temps des essais libres, vendredi, Michael Schumacher (Ferrari) a un peu plus conforté l'espoir des tifosi dans l'optique du Grand Prix de Saint-Marin, dimanche sur le circuit «Enzo et Dino Ferrari» à Imola.

Peu importe que le double champion du monde ait effectué une sortie de piste en fin de séance. Qu'il ait réussi sa performance avec peu de carburant à bord de sa monoplace. La fait que «Schummy» se soit montré le plus rapide suffit au bonheur des supporters italiens.

Et ne dites surtout pas à ces derniers que la première journée d'essais ne revêt aucune importance, que ses résultats sont illusoires. Les tifosi s'en fichent. D'autant que samedi en qualifications, les Ferrari utiliseront une version plus puissante du V10 de Maranello. Une raison de plus pour croire en un exploit de leur nouvelle «idole».

Schumacher favori des Italiens? «Attention aux Williams! La situation

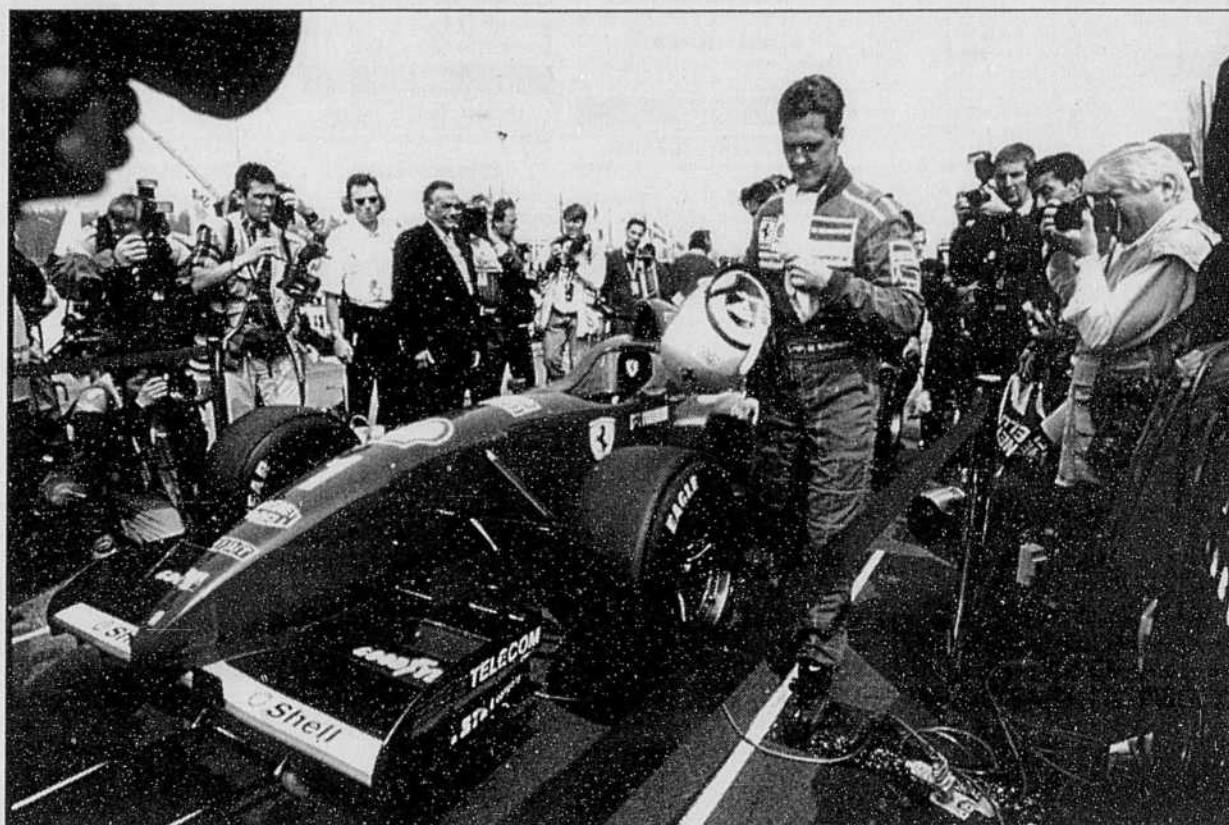
Ne dites pas
aux tifosi que
cette
première
journée ne
revêt aucune
importance

pourrait changer des samedi et les qualifications», prévenait le pilote allemand. Ce sont en effet les Williams-Renault qui bénéficieront encore des faveurs du pronostic à Imola, dimanche en course notamment. Damon Hill assurait que sa «relative contre-performance» du Nürburgring, n'a entamé en rien sa confiance. Qu'hier, lui, comme Jacques Villeneuve, le vainqueur du Grand Prix d'Europe pour une fois sur un terrain connu, n'avaient pas forcé, préférant préparer la course avec beaucoup d'essence. «J'ai encore de la marge de progression», indiquait d'ailleurs le Britannique hier soir.

Les deux leaders du Championnat du monde insistent toutefois sur le travail restant à accomplir pour disposer d'une monoplace pleinement efficace. Sur un nivellement des valeurs qui pourrait se confirmer sur le tracé d'Emilie Romagne cette fin de semaine. «Je suis persuadé que cela va être un peu plus serré en course, plus disputé en qualifications», déclarait Damon Hill.

Départ déterminant

Au-delà des prouesses de Schumacher, Jordan-Peugeot et McLaren-Mercedes semblent devoir confirmer les progrès enregistrés la semaine passée en Allemagne. Rubens Barrichello (Jordan-Peugeot)



SOURCE ICF

Après sa deuxième position dimanche dernier, Michael Schumacher, terminait premiers aux essais libres hier.

affirmait ses ambitions de viser une place en première ligne. Alors que Mika Hakkinen et David Coulthard insistent sur leur satisfaction de disposer enfin d'une McLaren-Mercedes compétitive.

Et Benetton-Renault si décevante au Grand Prix d'Europe? «Nous avons travaillé sur les réglages de la voiture qui reste difficile à piloter, expliquait Jean Alesi. Nous devons améliorer l'équilibre mais je reste persuadé que nous trouverons la solution pour les qualifications.»

«Nous avons procédé comme d'habitude un vendredi, en essayant plusieurs choses afin d'améliorer l'équilibre de la voiture», ajoutait Gerhard Berger, poursuivant. «Je suis très satisfait des performances du moteur». Une bonne nouvelle, le pilote autrichien s'étant plein à plusieurs reprises au début de la saison d'un rendement insuffisant du V10 Renault en raison de perturbations dues à des problèmes d'admission d'air.

Flavio Briatore attend donc que ses pilotes effacent la terrible désillusion du Nürburgring. Qu'ils contestent à Williams, l'autre écurie Renault, la suprématie d'un Grand Prix de Saint-Marin dont le départ risque une fois encore de jouer un rôle déterminant dans l'issue de la course.

Les deux Williams en tête au premier virage et ce pourrait être un cavalier seul de Hill et Villeneuve. Autant dire que leurs adversaires joueront gros dès les qualifications cet après-midi.

Villeneuve serein

Imola (PC) — Même s'il a été relégué à plus d'une seconde de l'Allemand Michael Schumacher, Jacques Villeneuve était serein après avoir renoué avec le circuit d'Imola. Fidèle à son habitude, la recrue n'a pas tenté de frapper le grand coup immédiatement même si, contrairement aux quatre premières épreuves, il connaissait la piste.

«J'avais beaucoup de réglages à faire, a-t-il calmement expliqué après sa journée de travail. Je ne pense pas que cela vaille la peine de tenter un chrono tant que le comportement de la voiture n'est pas idéale.»

Même si Schumacher s'est posé d'emblée comme l'homme à battre sur le circuit Dino et Enzo Ferrari, Villeneuve a mis la performance du double champion du monde en perspective.

«Il est comme d'habitude difficile de se faire une idée juste dès le premier jour, a-t-il ajouté. On ne sait jamais qui roule avec ou non le plein d'essence.»

«Je sais une chose en tout cas, a-t-il poursuivi avec son sourire espiègle. Dans mon cas, je n'ai pas du tout forcé.»

Les résultats d'hier doivent effectivement être interprétés avec des pinces en attendant ceux des essais officiels d'aujourd'hui, car les écuries n'y dévoient pas toujours toutes leurs batteries.

En quête d'une seconde victoire ce week-end à Imola, Villeneuve a donné l'impression d'un homme très déterminé. Pour une fois, il n'avait pas à découvrir le tracé à ses premiers tours de piste.

«Je me sens bien sûr moins désavantagé et plus à l'aise que d'habitude le premier jour. Mais nous avons quand même accompli beaucoup de travail pour mettre la voiture au point.»

Au sujet de la piste, Villeneuve a noté qu'on devrait y rouler encore plus vite aujourd'hui.

«La piste a mis du temps à se rôder. Elle est restée très glissante tant qu'il n'y avait pas encore assez de gomme dessus. Demain [aujourd'hui], on devrait s'y sentir vraiment bien.»

Et comme à Melbourne en levée de rideau de la saison, Villeneuve tentera aujourd'hui de décrocher la position de tête.

Villeneuve à
plus d'une
seconde de
Schumacher:
«Je n'ai pas
du tout
forcé.»

N B A

Pensée «Magic»

Houston (AFP) — Écarté de la phase finale, Magic Johnson a entamé jeudi une période de réflexion pour décider de son avenir dans le championnat professionnel de basketball (NBA) en général et chez les Lakers de Los Angeles en particulier.

Jouera, jouera pas? Partira, partira pas? Ces questions revenaient comme un refrain à la suite de l'élimination des Lakers au premier tour éliminatoire, victimes en quatre matchs des Rockets de Houston, tenants du titre.

«Je n'écarte aucune possibilité», a déclaré Johnson, revenu en NBA en janvier après cinq années d'absence dues à sa séropositivité. Comme Michael Jordan l'an passé, «Magic» a expérimenté la difficulté de revenir en cours de saison et connu la déception d'une sortie prématurée.

Et comme Jordan, il souhaite certainement poursuivre l'aventure en bénéficiant de toute l'intersaison pour préparer une saison complète. S'il décide de continuer à 37 ans, il pourra choisir son prochain club en qualité de joueur autonome et négocier un contrat multimillionnaire, l'un des plus importants de la ligue.

«Les gens peuvent dire ce qu'ils veulent à propos de mon âge, le fait est que j'ai beaucoup apporté. On a fait le plein à domicile, ce qui n'était pas le cas avant. Ça mérite une compensation.»

Selon le système de plafond salarial, les Lakers peuvent lui proposer le meilleur pactole. Mais la «star» est prête à réduire sa part si un autre club peut lui offrir une meilleure chance de victoire finale.

Gagner encore

«On va où le marché est le meilleur... Mais il faut bien examiner toutes les situations et voir où l'on peut gagner», rajoute le quintuple vainqueur du titre, rappelant tout de même l'influence des liens privilégiés qu'il a avec les Lakers — son club de toujours — et le propriétaire du club, Jerry Buss, en particulier.

«Je sais où je suis bien et notre relation [avec Buss] est un facteur important, poursuit-il. Je ne veux pas dire que je vais m'enfuir, mais j'ai vraiment envie de gagner. Je veux savourer [le titre] encore une fois ou du moins avoir l'occasion d'y goûter.»

«J'espère que c'est possible et que ça l'est avec ce groupe», ajoute-t-il, assurant qu'il n'a pas à se plaindre de ses équipiers actuels malgré toutes les histoires qui ont récemment secoué les Lakers. «C'est une équipe toute nouvelle et je dois m'y adapter.»

Les contacts devraient se multiplier durant les semaines à venir. Mais son épouse, qui lui a donné le feu vert cet hiver, aura son mot à dire. «Comme toujours»...

EN BREF

STEPHEN REID, NOUVEL ALOUETTE

Les Alouettes de Montréal ont fait l'acquisition, hier, du second canadien Stefan Reid des Rough Riders d'Ottawa. Ils ont cédé en retour du plaqueur Stephen Bates. Reid, une recrue à Ottawa l'an dernier, avait été le premier choix des Rough Riders au repêchage collégial canadien de 1995. «Nous avons acquis un jeune joueur très talentueux qui excelle sur les unités spéciales, a mentionné le directeur général des Alouettes Jim Popp. Nous sommes convaincus que Stefan peut devenir un des meilleurs seconds de la ligue.» En 16 matchs la saison dernière, il a commencé deux rencontres comme partant. Il a surtout été utilisé au sein des unités spéciales, où il s'est révélé un leader. Quant à Bates, les Alouettes l'avaient obtenu lors du repêchage des équipes américaines dissoutes.

KAFELNIKOV EN DEMI-FINALE

Le Russe Yevgeny Kafelnikov, deuxième tête de série, a dominé en puissance l'Espagnol Javier Sanchez, vaincu 6-1 et 6-1, hier, en quarts de finale du tournoi de Prague. «J'ai très bien joué, a dit Kafelnikov après son match qui n'a duré que 51 minutes. Il s'agit de ma plus rapide victoire sur terre battue.» Un autre favori, le Tchèque Daniel Vacek, n° 6, a été éliminé. Il a subi la défaite face au Norvégien Christian Ruud 6-1, 6-3. «Mon service était terriblement mauvais», a commenté Vacek. L'Espagnol Emilio Sanchez a eu raison de son compatriote Alberto Martin 6-0, 6-3. Finalement, le match entre Bohdan Ulihrach, n° 5, et Michal Tabara, tous deux de la République tchèque, a dû être interrompu en raison de la pluie et il reprendra aujourd'hui. Ulihrach menait 4-2 dans le premier set. Les demi-finales auront également lieu aujourd'hui.

MUSTER VIENT À BOUT DE PHILIPPOUSSIS

Et de 38 pour Thomas Muster. Grâce à sa victoire (6-3, 0-6, 6-2) aux dépens de l'Australien Mark Philippoussis, Muster a atteint les demi-finales du tournoi de Munich, signant du coup sa 38^e victoire consécutive sur terre battue. L'Allemand Boris Becker, deuxième tête de série, a également atteint la ronde demi-finale mais non sans peine. Il a finalement vaincu son compatriote Bernd Karbacher 7-6 (7-1), 7-6 (7-3). Muster sera opposé en demi-finale à l'Espagnol Carlos Moya, qui a surpris le Croate Goran Ivanisevic, n° 3, 6-3, 6-4. Si Muster remporte ce tournoi, il égalera la séquence de 40 matchs victorieux sur terre battue établie l'année dernière et il s'agira de son cinquième titre de l'année. Becker, cinquième joueur mondial qui n'a jamais remporté un tournoi sur terre battue, s'est imposé dans un match corsé en enlevant les points importants.

BARDOT S'EN VA-T-ENCORE EN GUERRE

L'ancienne actrice française reconverte dans la défense des animaux, Brigitte Bardot, a demandé à la Corée du Sud, candidate à l'organisation de la Coupe du monde de football 2002, de faire interdire la consommation de viande canine. Dans une lettre au comité sud-coréen de candidature au Mondial 2002, Bardot a prévenu que les défenseurs des animaux, pour qui «le chien est le meilleur ami de l'homme», feraient tout pour dissuader les supporters de football de venir en Corée du Sud si aucune mesure n'est prise pour faire cesser la consommation de chien. Les restaurants sud-coréens avaient cessé la vente de viande canine durant les Olympiques de Séoul en 1988, «mais malheureusement cette ancienne pratique est de nouveau tolérée et s'est même accentuée depuis quelques années», a regretté Bardot.

GP D'ATHLÉTISME: BEAU PLATEAU

Une belle brochette de vedettes de l'athlétisme mondial participera au premier grand rendez-vous de la saison en plein air, la réunion de Rio de Janeiro, épreuve d'ouverture du Grand Prix IAAF. L'Américain Michael Johnson, qui a réussi sa rentrée samedi aux Drake Relays en remportant le 400 m en 44 sec 41, vaincu sur cette distance en 52 courses (salle ou plein-air), abordera la première étape importante du chemin qui devrait le mener à un fabuleux doublé 200-400 m aux Jeux d'Atlanta. D'autres prétendants à l'olympique, champions du monde à Göteborg, seront présents à Rio: le perchiste Sergueï Bubka, l'Américain Derrick Adkins (400 m haies), le Canadien Donovan Bailey (100 m), l'Américaine Gwen Torrence (100 m), l'Ukrainienne Inessa Kravets (triple) et l'Italienne d'origine anglaise Fiona May (longueur).